

Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le

ID : 069-216900910-20250925-DEL20250925\_37-DE



# RAPPORT D'ACTIVITES ANNEE 2024

L 5211-39 DU C.G.C.T.

**S.I.T.I.V.**  
**Pôle Ressources**  
50, boulevard Ambroise Croizat  
69 200 Vénissieux  
04 72 89 02 10

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION POUR LES VILLES



<b>Chapitre 1 : PRESENTATION GENERALE DU SITIV .....</b>	<b>5</b>
1.1 / Objectifs de l'établissement .....	5
1.2 / Missions de l'établissement.....	6
1.3 / Compétences de l'établissement .....	6
1.4 / Organes de gouvernance et Elus SITIV .....	8
1.5 / Comités de pilotage .....	10
1.6 / Effectifs et organigramme .....	10
1.7 / Engagements de service .....	12
<b>Chapitre 2 : BILAN DES ACTIVITES PAR SERVICE .....</b>	<b>13</b>
2.1 / Service des Systèmes d'information.....	13
2.2 / Service Hébergement & Infrastructure : .....	29
2.3/ Service Relation Adhérents.....	33
<b>Chapitre 3 : COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET PRINCIPAL .....</b>	<b>36</b>
3.1/ Résultats par sections .....	36
3.2/ Détail des restes à réaliser .....	36
3.4/ Présentation détaillée.....	38
3.5/ Etat de la dette .....	39
3.6/ Marchés passés sur la période .....	42
<b>Chapitre 4 : COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « TNO » 2024.....</b>	<b>43</b>
4.1/ Exécution Budgétaire.....	43
4.2/ Restes à réaliser .....	44
4.3/ Affectation des résultats.....	44
4.4/ Présentation détaillée.....	44
4.5/ Recettes .....	45

---

## Le mot de Monsieur le Président

---

L'année 2024 a permis au SITIV d'ancrer dans le paysage Rhodanien son offre libre, sécurisée et souveraine de collaboration en ligne « Territoire Numérique Ouvert » ! La solution est aujourd'hui une véritable alternative opérationnelle aux plateformes des GAFAM, proposée aux adhérents à un cout mutualisé de 66 € par utilisateur et par an, soit 4 fois moins chère que l'offre équivalente Microsoft !

Les équipes se sont comme d'habitude investies pour compléter et améliorer l'offre numérique de nos adhérents, avec un important effort pour renforcer la proximité des services : une proposition de formations aux agents totalement revue et professionnalisée, une relation plus proche avec les services numériques des villes pour renforcer la sécurité, une communication en prise directe avec vos différentes attentes.

Nous sommes également très fiers d'avoir aux côtés de l'ANCT (Agence National de Cohésion Territoriale), de l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information) et de la DINUM (Direction Transverse du Numérique de l'Etat) pu être le premier OPSN (Opérateur Public de Service Numérique) raccordé comme fournisseur d'identité de ProConnect, la solution qui fournit aux élus et agents des services publics une identité numérique nationale de confiance. Nous continuerons en 2025 ces efforts de sécurisation en travaillant à l'obtention de la certification ISO 27001 rendue indispensable par la directive Européenne NIS2 et sa transposition dans la Loi « Résilience des infrastructures critiques et renforcement de la cybersécurité ».

Nous nous sommes à vos côtés également engagés dans l'expérimentation des usages « collectivités » des dispositifs d'intelligence artificielle, ceux-ci nous réservent des capacités d'innovation et de performance au service des citoyens qu'il nous sera indispensable de comprendre et d'organiser, dans la transparence nécessaire pour toutes les parties prenantes et dans le respect attentif du droit.

La richesse, la qualité et la diversité des missions assurées par le SITIV est impressionnante. Je tiens à remercier toutes les équipes qui démontrent la capacité du service public à faire vivre un numérique efficace, sécurisé, transparent, durable...

Pierre Alain Millet, Président du SITIV.



## Chapitre 1 : PRESENTATION GENERALE DU SITIV

### 1.1 / Objectifs de l'établissement

Le SITIV ([www.sitiv.fr](http://www.sitiv.fr)), opérateur public de services numérique (OPSN) du bassin rhodanien, accompagne la transformation numérique de ses sept communes, à partir de son expérience de leurs systèmes d'information.

Ses élus, engagés pour la modernisation et l'accessibilité du service public, portent une attention particulière aux enjeux de l'inclusion de tous. Cette gouvernance de proximité facilite l'appropriation et la réactivité aux enjeux locaux.

Ses experts du numérique mettent à disposition des collectivités un panel de service et les accompagnent dans leur gestion quotidienne et opérationnelle.

Engagé dans le développement des communs numériques, le SITIV est membre actif de l'ADULLACT. Il est labellisé « territoire numérique libre » niveau 5. Il participe avec la fédération d'OPSN Déclic à un réseau d'acteurs de culture, de taille, et de statuts différents. Il répond aux objectifs nationaux de mutualisation au service de la transition numérique des collectivités.

Ainsi le SITIV innove dans le cadre d'une entente intercommunale avec la Métropole et la ville de Lyon pour offrir à 30 000 utilisateurs, agents et élus, un bureau virtuel collaboratif, libre, souverain et sécurisé. Ce projet a été soutenu par l'ANCT dans le cadre du plan France Relance, et contribue à consolider une offre alternative libre portée par un écosystème d'entreprises locales. (<https://territoirenumeriqueouvert.fr>)

Il nous aide à relever plusieurs défis :

- celui d'un numérique inclusif, capable d'accompagner chacun dans l'accès aux droits, à des procédures massivement dématérialisées, quand la fracture numérique est si présente.
- celui d'un numérique sécurisé, souverain, transparent, résilient face aux attaques dans cette société du numérique qui ressemble à un véritable Far West.
- celui d'un numérique transparent, reposant sur des codes ouverts, qui ne laisse de places ni aux rentes ni aux portes dérobées...
- celui d'une transformation numérique innovante avec ses nouveaux usages comme notamment l'intelligence artificielle

Le SITIV, avec la fédération d'OPSN Déclic et l'ANCT, sont attachés à garantir la répliquabilité du projet à l'échelle régionale et à l'échelle nationale pour tout niveau de collectivité.

Le SITIV, par son accompagnement, contribue à l'accélération de la transformation numérique du territoire et à construire un système d'information souverain au service des citoyens, efficace, sobre, accessible et sécurisé.

## **1.2 / Missions de l'établissement**

Ses missions s'articulent autour de quatre axes :

- **Accompagner les collectivités** adhérentes dans le fonctionnement et le développement de leurs systèmes d'information ;
- **Maîtriser les technologies de l'information** et des télécommunications mais également la gestion de projet et du changement dans le cadre de sa mission du service public ;
- **Favoriser et développer les échanges** intercommunaux et le partage d'information et d'expérience à travers les nouvelles technologies ;
- **Développer les compétences** des utilisateurs en organisant des formations numériques et en développant leur niveau de maîtrise.

## **1.3 / Compétences de l'établissement**

Le SITIV est un centre d'exploitation et d'assistance, de production, d'innovation, de conseils et d'expertises, de ressources et de compétences dans le domaine des technologies de l'information. Mais au-delà de la réponse immédiate aux besoins opérationnels et de pilotage de projet pour ses collectivités, la mission et la préoccupation essentielles du SITIV résident dans l'alignement continu des systèmes d'information avec les stratégies des collectivités.

**Un centre d'hébergement sécurisé** : le SITIV héberge le système d'information des Villes adhérentes, veille à sa disponibilité et à sa sécurité. L'exploitation et la protection des données est un enjeu permanent.

**Un centre d'innovation** : actif dans de nombreux réseaux de veille, au niveau local et national, le SITIV favorise grâce à ses partenariats une meilleure mise en œuvre et appropriation de la Transformation Numérique Territoriale au service des citoyens, des agents et des collectivités.

**Un centre de conseils et d'expertises** : Le SITIV veille à maintenir ses compétences à un haut niveau d'expertise. Les compétences de ses collaborateurs permettent d'accompagner les agents des collectivités, les directions des systèmes d'information et les Directions des villes dans le cadre de leur système d'information.

**Un centre de ressources et de compétences dans le domaine des technologies de l'information** : Il permet d'accompagner la transformation numérique de nos territoires au cœur de l'évolution des usages des collectivités et de leurs relations avec les citoyens. Le SITIV propose également aux agents des mairies adhérentes des formations dans le domaine de la bureautique, de l'Internet et des logiciels métier. Le SITIV facilite les échanges, les partages d'expériences et d'informations entre les communes à tous les niveaux.

Le SITIV est certifié pour ses différentes compétences avancées en sécurité, son engagement dans la mise en œuvre de solutions libres, ses connaissances en sobriété numérique et sa bonne pratique de l'organisation de la production et des services informatiques.



**Territoire Numérique Ouvert** : Une entente intercommunale avec la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon au service du numérique mutualisé sur le Territoire. Cette entente met à disposition des agents et des élus du territoire un bureau virtuel collaboratif libre et sécurisé.

## LE SITIV EN BREF

**7 Villes** Adhérentes

Environ **210 000 habitants**

**5000 Agents / Elus**

**30 Collaborateurs** experts

**4.6 M €** de budget principal

**1.8 M €** de budget annexe

En 2024, le SITIV a finalisé l'accompagnement de la Ville de Pierre Bénite dans le cadre de la fusion de ses systèmes d'information avec Oullins.

## 1.4 / Organes de gouvernance et Elus SITIV

Les organes de gouvernances du SITIV sont le Comité syndical, le Bureau syndical et la Commission d'appel d'offre.

- Le **Comité syndical**, organe délibérant, réunit l'ensemble des élus. Deux membres élus titulaires, pouvant se faire remplacer respectivement par deux délégués suppléants, par collectivités adhérentes siègent en comité syndical.

Monsieur Pierre Alain Millet, Ville de Vénissieux, est président du SITIV, quatre Vice-Présidents ont été également élus accompagnés de 3 membres du bureau :

<b>Vice-Présidents</b>	Abdoulaye Sow – Ville de Vaulx en Velin Alain Viollet – Ville de Corbas Jeff Ariagno – Ville de Vénissieux Jean-Luc Bouchacourt – Ville de Saint Chamond
<b>Membres du bureau</b>	Azdine Mermouri – Ville de Givors Rhida Guichard – Ville de Rive de Gier Florian Rapp – Ville de Grigny

Les Vice-Présidents ont chacun pris en charge l'animation et la conduite de commission :

- Commission Finances : Alain Viollet
- Commission Ville Numérique Intelligente : Jean-Luc Bouchacourt
- Commission Confiance Numérique et Sécurité : Jeff Ariagno
- Commission Inclusion, Formation et Proximité : Abdoulaye Sow

Ces commissions mènent avec les équipes du SITIV et sous la direction de Mr le Président tous les travaux nécessaires à l'éclairage des décisions d'orientation stratégique et courante du SITIV soumises à l'approbation du bureau ou du comité syndical.

Nous avons été attristés en 2024 par le décès de notre ami et collègue, Bernard Rias, à qui nous rendons hommage pour tout le soutien qu'il a apporté à la structure et à son équipe.

- Le **Bureau syndical** réunit Monsieur le Président, les Vices présidents ainsi que les trois membres élus au Comité syndical.

Par délibération du Comité syndical du 05 Juillet 2020, le Bureau syndical est compétent en matière de marchés publics pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services ainsi que toute décision concernant les avenants dans les limites suivantes :

- Pour les marchés : montant inférieur aux seuils européens ;

- **La commission d'appel d'offre (C.A.O.)** est l'organe chargé d'examiner les candidatures et les offres, et d'attribuer le marché.

En 2024, la CAO s'est réunie pour attribuer le marché d'acquisition et de maintien en condition opérationnelle d'une solution de gestion de la petite enfance, marché attribué à la société Arpège.

<b>Membres titulaires en C.A.O.</b>	Pierre Alain Millet, Président du SITIV Florian Rapp – Ville de Grigny Rhida Guichard – Ville de Rive de Gier Azdine Mermouri – Ville de Givors Eric Maillet – Ville de Corbas
-------------------------------------	--

- La **Conférence Intercommunale Territoire Numérique Ouvert**, réunit 2 élus titulaires de chacune des entités membre de l'entente intercommunale TNO. Cette entente vise à mutualiser entre la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon et le SITIV des plateformes numériques libres de service.

La conférence intercommunale a pour objet de discuter des aspects stratégiques des missions et des questions d'intérêt commun aux membres. Elle propose les budgets prévisionnels annuels de l'entente pour l'exercice comptable.

Monsieur Pierre Alain Millet, Président du SITIV, préside la conférence intercommunale, composée de 6 élus :

<b>Elus Titulaires</b>	SITIV : Pierre Alain Millet, Alain Viollet Ville de Lyon : Bertrand Maes, Laurent BOSETTI Métropole de Lyon : Emeline Baume, Zemorda Khelifi
<b>Elus suppléants</b>	SITIV : Rhida Guichard Ville de Lyon : Emmanuel VIVIEN Métropole de Lyon : Matthieu Vieira

## 1.5 / Comités de pilotage

Le SITIV organise avec les Villes membres des Instances de gouvernances par l'organisation de comités de pilotage techniques composés des directeurs informatiques (D.S.I.) des différentes collectivités et de comités de pilotage stratégiques composés des directions générales des villes.

Le comité de pilotage réunissant les D.S.I se réunit en amont du comité de pilotage réunissant les directeurs généraux, qui lui-même se réunit systématiquement en amont de chaque Comité syndical.

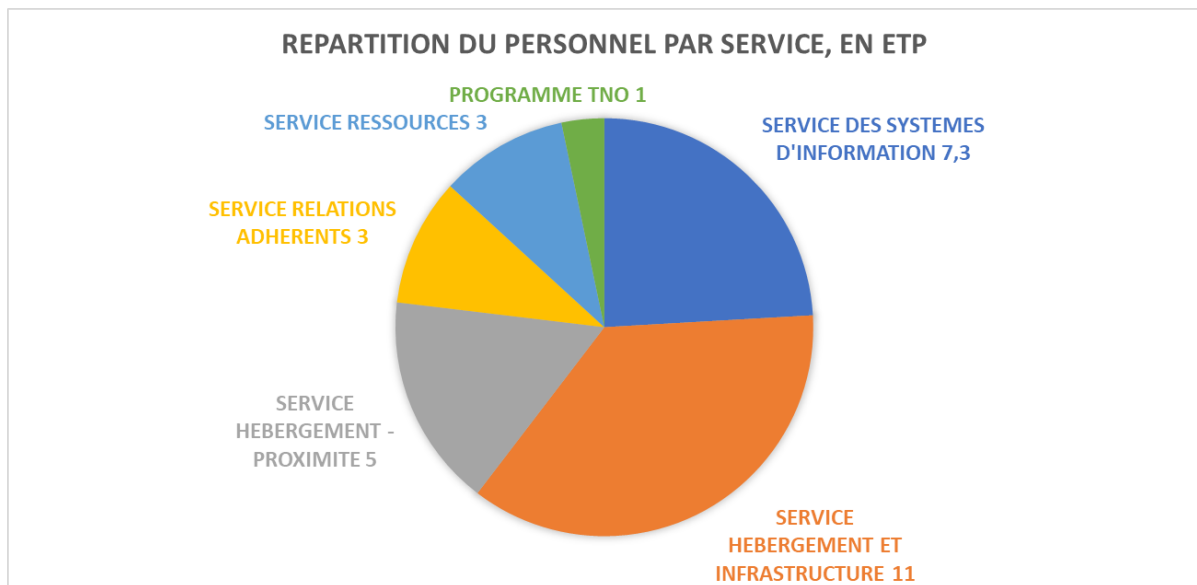
<p><b>Participants Comité de pilotage</b>  <b>Directions générales</b></p>	<p>Bertrand Demumieux - D.G.S. de Vénissieux                  Gaël Chichereau – D.G.A. Vénissieux                  Clarence Paradas - D.G.S. Vaulx-en-Velin                  Laurent Argentieri - D.G.A. Vaulx-en-Velin                  Patrice Montes - D.G.S. Saint Chamond                  Thierry Grimm - D.G.S. Givors                  David Jouffroy – D.G.S. Grigny                  Pascal Chammas - D.G.S. Rive-de-Gier                  Isabelle Charpentier - D.G.S. Corbas</p> <p>Stéphane Vangheluwe - Directeur SITIV                  Catherine Badin – Directrice Systèmes d'information                  Anasse Bouallou – Directeur Hébergement                  Fabrice Faury – Directeur Services Ressources et Relations Adhérents</p>
--	--

## 1.6 / Effectifs et organigramme

### ➤ Effectifs

Le nombre de postes permanents inscrits au tableau des effectifs est de 32. L'ensemble des postes est à temps complet.

Les effectifs pourvus sont restés stables autours de 31 agents.

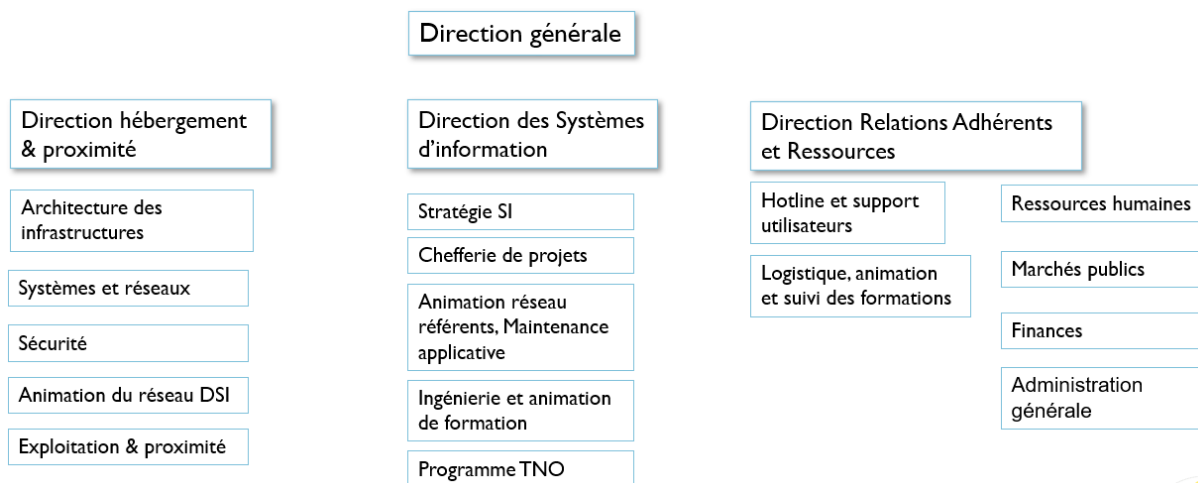


### ➤ Organisation des services

Le S.I.T.I.V est structuré en quatre services :

- **Le service Hébergement et Proximité** : réunit les collaborateurs mobilisant les compétences techniques de la structure en matière d'infrastructure, d'hébergement, de réseaux et téléphonie, de sécurité, et de gestion de parcs informatique. Huit agents prennent en charge les infrastructures mutualisées et contribuent à l'exploitation du parc applicatif et matériel, quatre collaborateurs sont affectés au sein des collectivités adhérentes. Un ingénieur Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information conçoit, met en œuvre et anime une politique de sécurité mutualisée.
- **Le service Pôle Ressources** : les trois collaborateurs du Pôle ont en charge la gestion du personnel, la gestion financière, le domaine des marchés publics, l'intendance de l'établissement, et pilotent opérationnellement l'organisation des instances de gouvernance.
- **Le service Relations Adhérents** : véritable « clé » d'entrée pour les agents des collectivités, les personnels du service Relations Adhérents (3 personnes) assurent le support fonctionnel, et apportent son concours à la résolution des difficultés fonctionnelles et techniques dans l'utilisation des services du S.I.T.I.V, le suivi actif des tickets en cours. En 2024 l'équipe s'est enrichi d'un chargé de formation qui assure l'accompagnement numérique des agents en proximité.

- **Le service des Systèmes d'information** : réunit l'ensemble des chefs de projets fonctionnels, spécialisés par domaine métier tout en développant une polyvalence sectorielle (7 agents). Le Service des Systèmes d'information initie, développe, organise le déploiement et le développement des applications métiers mutualisées. L'accompagnement régulier des utilisateurs pour améliorer l'usage des systèmes d'information est également une de ses missions.



## 1.7 / Engagements de service

Le SITIV a délibéré pour officialiser ses engagements de services vis-à-vis des villes adhérentes sur les dispositifs suivants :

- **Hébergement** : mise à disposition d'un service d'hébergement sécurisé de serveurs informatiques
- **Système d'information** : mise en œuvre des plateformes applicatives
- **Expertise** : prestations d'expertise des agents du SITIV pour le compte de la collectivité
- **Messagerie** : mise à disposition d'un service de messagerie collaborative
- **RGPD** : mise à disposition d'un dispositif logiciel et d'accompagnement en vue de la mise en conformité RGPD
- **Archivage Electronique** : mise à disposition d'une plateforme technique mutualisée d'archivage électronique

*Une politique de sécurisation des systèmes d'information définit la stratégie du SITIV pour renforcer la sécurité des services numériques offerts aux villes.*

## Chapitre 2 : BILAN DES ACTIVITES PAR SERVICE

### 2.1 / Service des Systèmes d'information

Le Service des Systèmes d'information adresse de nombreux domaines métiers.

Les projets lancés et/ou menés en 2024 portent sur :

- La création d'un groupe de travail « Intelligence Artificielle » rassemblant l'ensemble des collectivités du Sitiv
- La poursuite du déploiement des outils de communication et collaboration (messagerie instantanée, outil de visioconférence, plateforme de stockage et partage documentaire) dans le cadre de l'Entente Intercommunale « Territoire Numérique Ouvert »
- Le déploiement de la fédération d'identité Proconnect
- Le déploiement du portail Pléiades
- La mise en place d'une gestion des identités en lien avec le logiciel RH et les annuaires des villes afin de répondre aux exigences de la directive NIS2
- Le déploiement du coffre-fort à mots de passe Vaultwarden dans les collectivités, le développement de fonctionnalités complémentaires ainsi que le renforcement de la sécurité de ce coffre-fort dans le cadre du Plan France Relance
- L'accompagnement pour l'organisation des élections européennes et législatives de Juin 2024
- La mise en place pour les communes de Corbas et Pierre-Bénite d'interfaces entre le logiciel de gestion de la Petite Enfance, de l'Enfance et des activités péri et extrascolaires et les systèmes d'information de la DGFIP et de l'Education Nationale
- L'évolution et la mise en conformité sécurité de l'architecture du logiciel Finances des Villes de Vaulx et Vénissieux
- La consolidation et finalisation de la gestion des ressources humaines des villes de Vaulx et Vénissieux
- La poursuite du déploiement de la gestion des temps et activités pour la ville de Vénissieux
- Le déploiement de la saisie décentralisée des congés pour la ville de Rive de Gier
- La dématérialisation du dossier agent sur les actes administratifs, contrats et bulletins de paie pour la Ville de Givors et au Sitiv
- Le déploiement d'un entrepôt de données Finances et Ressources Humaines auprès de l'ensemble des villes
- La mise en place de la publication des actes administratifs sur les sites Internet des collectivités via l'Adullact

- La généralisation de l'ensemble des API (R2P : Recherche de Personnes, Particulier, Impôts Particuliers, Entreprise) pour les applications de Gestion Relation Citoyen, Finances, Social, Enfance dès leur disponibilité
- La mise en œuvre de la nouvelle version du parapheur électronique IparapheurV5, le déploiement de la signature externe pour la dématérialisation des actes RH
- Le déploiement de la gestion des interventions des services techniques avec EatalV6 pour Corbas, Givors et Saint-Chamond
- Le déploiement du module Parc Autos pour la ville de Vénissieux
- Le déploiement de la gestion des salles pour les villes de Givors et Vénissieux
- La conduite de différentes actions sur le Numérique Responsable : définition de la stratégie NR du Sitiv, organisation d'une fresque du Numérique pour les villes du Sitiv, accompagnement des villes de Corbas et Saint-Chamond, lancement d'un projet d'inventaire des équipements terminaux pour Corbas et Rive de Gier, préparation de l'évènement Clean-Up Day 2025
- Le maintien en condition opérationnelle et la mise en conformité sécurité de l'ensemble de nos plateformes applicatives (Gestion du Courrier Maarch, Gestion des Finances, Gestion des Ressources Humaines, Elections, Services Techniques Atal, Gestion des demandes et incidents GLPI...)

Par ailleurs, la ville de Pierre-Bénite ayant fusionné avec la Ville d'Oullins au 1<sup>er</sup> Janvier 2024, la migration des systèmes d'information Enfance, Courrier, Actes a été finalisé sur l'année 2024 et a permis de restituer l'ensemble des données et applicatifs à la Ville de Pierre-Bénite.

Le tableau ci-dessous présente synthétiquement un bilan détaillé des projets en cours et déploiements effectués par ville.

Domaine	Projet	Corbas	Givors	Grigny	Pierre-Bénite	Rive de Gier	St-Chamond	Vaulx	Vénissieux	Ville de Lyon	Métropole de Lyon
Portail Agents et Outils collaboratifs											
	Portail Agent - LEMONLDAP NG	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
	Portail agent - PLEIADE	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
	Annuaire Agents, élus - WHITEPAGE	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
	Messagerie Collaborative - ZIMBRA	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui		oui
	Outil Collaboratif - NEXTCLOUD	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
	Messagerie instantanée - WATCHA	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
	Visio - JITSY	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
	Gestion de tâches - WEKAN	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
	Plateforme d'apprentissage - CHAMILO	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui		oui
Applis métier											
IA	Intelligence Artificielle - DELIBIA	oui	oui	oui	oui	oui	oui				
Courrier	Gestion de Courrier - MAARCH	oui	oui	oui	oui	oui	oui				
Population											
	Gestion des élections - CIVIL-NET-RH		oui	oui	oui	oui		oui	oui		
	Impr. cartes, listes élec. et émarg.	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
	Gestion Actes Etat Civil - MELODIE	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
	Recensement Militaire - MAESTRO	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
	Cimetières - REQUIEM	oui	oui	oui	oui				oui		
	Enfance - CONCERTO	oui			oui		oui	oui			
Social											
	Aide sociale - MALLEO	oui	oui	oui	oui	oui		oui	oui		
	Maintien à domicile - MAD	oui					oui	oui	oui		
	Seniors Animations - SENIORS		oui	oui				oui			
	Télégestion SSIAD soins infirmiers	oui						oui	oui		
Finances	Gestion des finances - CIVIL-NET-FINANCES ou ASTRE	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
RH											
	Gestion des RH - CIVIL-NET-RH	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
	Déconcentration des congés - SMD - CIVIL-NET-RH	oui	oui	oui	oui	oui	oui				
	Gestion des temps et activités - E-CONNECTION					oui		oui	oui		
	Dématérialisation des bulletins de paie		oui								
	Dématérialisation des actes RH										
Entrepôt	Entrepôt Finances - GEOKEY FINANCES	oui	oui	oui		oui	oui	oui	oui		
	Entrepôt RH - GEOKEY RH	oui	oui	oui		oui	oui	oui	oui		
Actes											
	Gestion des délibérations - WEBDELIB	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
	Gestion des séances - IDELIBRE	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
	Publication des actes - PUBLIS²LOW	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
Services Techniques											
	Gestion Patrimoine et stocks - ATAL	oui	oui	oui		oui	oui	oui	oui		
	Gestion des interventions - E-ATAL	oui									
	Gestion du parc auto - ATAL						oui				
Salles et ressources	Gestion de salles - PLANITECH	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
Outils de dématérialisation											
Bus applicatif	Bus applicatif - PASTELL	oui	oui	oui	oui	oui	oui				
Signature électronique	Parapheur électronique - I-PARAPHEUR	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
Tiers de	S²LOW	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
Archivage	Archivage finances et actes - ASALAE	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
Portail Usagers											
	GRC portail usager - PUBLIK	oui			oui			oui	oui		
	GRC portail association - PUBLIK	oui			oui		oui	oui			
	E-Démocratie - CAP COLLECTIF	oui						oui			
Transverse											
Ticketing	Gestion des incidents et demandes - GLPI	oui		oui			oui				
RGS	Gestion des mots de passe - BITWARDEN								oui		
RGPD	Gestion du registre des traitements - MADIS	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
RGAA	Accessibilité numérique - ASQATASUN	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
Numérique	Numérique Responsable - ECO-CLIC	oui						oui			

## A) Portail agents, Outils Collaboratifs

Avec la généralisation du télétravail et une mobilité croissante, est apparue la nécessité de mettre en place un véritable Environnement Numérique de Travail, environnement permettant aux élus, directeurs, agents d'accéder à distance à l'ensemble de leur système d'information, de communiquer et collaborer autour de projets et activités.

Le dispositif existant mis en place dans le cadre de l'Entente « Territoire Numérique Ouvert » réunissant la Ville de Lyon, la Métropole de Lyon et le Sitiv, comprend la messagerie Zimbra, l'outil de partage de documents Nextcloud et l'éditeur de documents OnlyOffice, l'outil de visioconférence Jitsi, l'outil de gestion de projet Wekan méthode Kanban, la messagerie instantanée Watcha accessibles via l'outil de fédération d'identité et portail d'accès aux applications LemonLDAPNG déployé dès 2022.

Sur 2024, de nombreuses évolutions techniques et fonctionnelles ont été apportées à l'outil Watcha et ont abouti à sa mise en production à la Métropole de Lyon fin 2024. La ville de Lyon qui l'a déployé en test devrait le déployer en production de façon progressive sur 2025. Un important travail collectif a été réalisé entre les trois entités et les prestataires pour déterminer la feuille de route des évolutions 2025 sur les outils collaboratifs : un arbitrage sur cette feuille de route devrait arriver au T1-2025 pour une mise en œuvre d'ici fin 2025.

Les analyses de risque ont été menées fin 2024 pour les outils collaboratifs et ont permis d'alimenter les feuilles de route. Une convention « Protection des données » sera rédigée sur 2025.

De plus en plus, les collectivités devant optimiser leurs budgets tout en garantissant des services numériques de qualité, performants et sécurisés à leurs agents, la question du choix des logiciels est devenue stratégique ; l'enjeu de souveraineté numérique et d'indépendance vis-à-vis des GAFAM devient plus prégnant. Une étude a donc été réalisée sur 2024 comparant les coûts de licences Microsoft Office 365 et des logiciels libres Territoire Numérique Ouvert (TNO) et a montré que les services TNO étaient jusqu'à 4 fois moins chers que certaines offres propriétaires du marché.

Le Sitiv a été sélectionné par l'Agence Nationale de Cohésion Territoriale (ANCT) pour être le fournisseur d'identité ProConnect de son territoire. Cette identité est d'ores et déjà disponible pour les collectivités adhérentes du SITIV et les membres de l'entente Territoire Numérique Ouvert (SITIV – Ville de Lyon – Métropole de Lyon). Grâce à cette authentification, l'utilisateur bénéficie d'une authentification unique simplifiée et sécurisée, facilitant l'accès au système d'information des partenaires étatiques et aux plateformes hébergées des prestataires privés. L'objectif principal est de simplifier l'accès aux plateformes numériques tout en assurant un haut niveau de sécurisation. Grâce à cette avancée, les agents des collectivités pourront accéder à différents services sécurisés : annuaire des collectivités, aides territoires, démarches simplifiées, visioconférence, etc. L'annuaire des services déjà disponibles est vaste (cf <https://www.proconnect.gouv.fr/services>).

Dans la lignée de ce dispositif ProConnect conçu par l'Etat pour ses ministères et opérateurs visant à faciliter l'accès des agents de la fonction publique aux différents services numériques de l'administration en ligne en fonction de leurs habilitations, le Sitiv a en 2024 poursuivi les travaux nécessaires au renforcement de l'identité des personnes accédant au système d'information via la constitution d'un véritable annuaire d'identités alimenté à partir du logiciel de gestion des ressources humaines des collectivités. Cet annuaire permet ainsi de disposer des attributs clefs de chaque agent : nom, prénom, mail, fonction, direction... Ces attributs sont partageables à d'autres applications selon les besoins.

Un nouvel outil « Pages Blanches » a été déployé et permet ainsi aux agents des collectivités de consulter les informations de cet annuaire pour leur collectivité.

Afin de répondre aux enjeux de sécurité, un outil spécifique « Pages Blanches RH » a été déployé également aux agents RH et DSI afin de leur permettre une meilleure gestion des entrées et sorties des agents et de leurs droits d'accès au système d'information, comme imposé par la directive NIS2.

Ce travail a permis de proposer aux collectivités adhérentes la mise en place de signatures de mail standardisées avec logo et actualités de leurs collectivités. Cette signature indique les noms, prénoms, coordonnées téléphoniques, direction d'appartenance, fonction de chaque agent de façon automatisée. Elle a été mise en place sur un premier périmètre pour le Sitiv et les villes de Saint-Chamond, Rive de Gier et Vaulx en Velin sur 2024.

Le travail lancé en 2023 avec l'OPSN E-collectivité Vendée autour du portail Pléiades a abouti à la mise à disposition sur 2024 de ce portail aux villes adhérentes leur permettant ainsi de disposer sur un écran unique d'un accès à l'ensemble des applications et informations de leur système d'informations et d'un véritable tableau de bord des actions à réaliser sur les différentes applications et documents. Ce portail sera enrichi en 2025 avec différentes évolutions et notifications émanant des applicatifs métier tels que le parapheur, les applications Finances, RH et Courrier.

## **B) Domaine Formation en Ligne**

La plateforme libre Chamilo déployée en Juin 2022 propose des formations en ligne pour tout public (agents, élus, citoyens) sur les applications métiers mises à disposition par le Sitiv ou sur des thématiques plus générales comme la cybersécurité, le numérique responsable, l'accessibilité numérique.

Différentes méthodes d'apprentissage sont déployées : textes, vidéos, quizz, questionnaires. L'apprenant est complètement autonome pour suivre son parcours en fonction de ses disponibilités.

Des statistiques sont mises à disposition pour un meilleur suivi des formations réalisées que ce soit pour l'apprenant ou pour le service Formation des collectivités.

Des parcours de formation sur la nouvelle version du parapheur électronique I-parapheurV5 et sur le logiciel de gestion de salles Planitech ont été finalisés et mis à disposition des collectivités sur 2024 et ont complété les parcours déjà existants sur l'application Ciril RH,

l'application Maarch Courrier, l'application Mad de maintien à domicile pour les CCAS, l'application de gestion des délibérations Webdelib, les parcours de formation autour des outils collaboratifs (messagerie Zimbra, messagerie instantanée Watcha, visioconférence Jitsi, partage de fichiers Nextcloud, édition collaborative Onlyoffice).

Des travaux sur l'outil Chamilo permettront dès 2025 de le connecter à la fédération d'identité Proconnect.

Le Sitiv a mis à disposition de l'association Déclic qui regroupe les OPSN (Organismes Publics de Services Numériques) une plateforme Chamilo accessible à l'ensemble des OPSN et a partagé son expertise et les parcours de formation déjà réalisés.

La Métropole de Lyon a souhaité également mettre à disposition la plateforme Chamilo à ses agents : plusieurs parcours de formation ont été déployés sur 2024.

### **C) Domaine Intelligence Artificielle**

L'intelligence artificielle occupant une place croissante dans le quotidien des citoyens et les débats de société, les élus et DG des collectivités, conscients de l'impact potentiel de l'IA sur leurs activités, ont souhaité lancer un groupe de travail afin d'envisager l'intégration de l'IA dans leurs politiques et services publics et permettre ainsi de moderniser et améliorer l'action publique.

Un sourcing a été fait dernier trimestre 2024 auprès de plusieurs fournisseurs et a permis de mieux comprendre les usages et enjeux pour les collectivités.

Une expérimentation de l'outil Delibia, intelligence artificielle générative, a été validée par les collectivités et permettra dès 2025 de tester différents usages et fonctionnalités, notamment dans la recherche, consultation, rédaction de décisions et marchés publics.

Elle permettra également de mesurer les impacts sur les métiers et organisations et de définir un cadre d'utilisation éthique et responsable.

Une attention particulière a été portée sur la sécurité et souveraineté des données et sur les algorithmes utilisés afin de répondre à la législation en vigueur sur le sujet.

Des formations et sensibilisations nécessaires dans l'utilisation de cet outil seront mises en place afin de permettre aux utilisateurs de maîtriser la rédaction des prompts pour obtenir des réponses pertinentes selon le contexte et pour garder un regard critique sur les réponses apportées par l'IA.

### **D) Domaine Courrier**

Le logiciel de gestion de courrier Maarch permettant aux villes de disposer d'une base unique et centralisée de leurs courriers et d'uniformiser, faciliter et fluidifier la gestion de leurs courriers et mails entrants et sortants, est déployé pour les Villes de Corbas, Givors, Grigny, Pierre-Bénite, Rive de Gier et St-Chamond. Il permet également la possibilité de signer électroniquement les courriers sortants via l'outil I-parapheur.

Sur 2024, une simplification du paramétrage des circuits a été proposée et mise en œuvre pour les villes de Corbas et Rive de Gier.

### **E) Domaine Population (Elections, Etat-Civil, Recensement Militaire, Cimetières)**

Le S.I.T.I.V. a accompagné ses villes pour l'organisation et la gestion des élections européennes du 9 Juin 2024 et pour les élections législatives des 30 Juin et 7 Juillet 2024 en planifiant et animant les différentes étapes et travaux nécessaires préalables à l'édition des cartes et listes électorales.

Une nouvelle version du logiciel Civil-net-Elections permettant un renforcement de sécurité lié au Registre Electoral Unique installé en octobre 2023 a nécessité sur le premier semestre 2024 un travail de reprise des modèles de documents de la part des villes.

Des journées d'information et formation ont été proposées sur le premier semestre 2024.

Un important travail d'accompagnement a dû être effectué auprès des villes de Grigny et Vaulx en Velin pour la gestion des inscriptions et radiations et pour l'ensemble des villes pour l'organisation des législatives sur le délai contraint.

Les logiciels déployés sur le domaine de l'Etat-Civil (Melodie) et Recensement Militaire (Maestro) ont fait l'objet de mises à jour annuelles.

Concernant le logiciel de gestion funéraire (Requiem) déployé pour les villes de Corbas, Givors, Grigny, Rive de Gier, Vénissieux, la ville de Grigny a sollicité fin 2023 le Sitiv pour une reprise de la gestion des cimetières suite à la numérotation des tombes de leurs cimetières et le renommage des allées. De nouveaux plans des cimetières avec ces évolutions ont été réalisés et mis en ligne. Les données relatives aux cimetières et concessions ont été vérifiées et mises à jour. Les modèles des principaux documents ont été mis à jour et ont en particulier intégré la nouvelle identité de la ville de Grigny-sur-Rhône. Ces opérations ont été réalisées pour la Toussaint 2024, comme souhaité par la Ville.

Les marchés des logiciels Etat-Civil-Recensement Militaire et Cimetières arrivant à échéance fin 2024, il a été nécessaire de contractualiser deux nouveaux marchés pour la période 2025-2028.

## **F) Domaine Gestion de la Petite Enfance, de l'Enfance et des Activités**

Le logiciel de gestion des activités de Petite Enfance et Enfance (Concerto) ainsi que l'espace Familles associé a été déployé en 2022-2023 pour les villes de Corbas et Pierre-Bénite. Le Sitiv prend en charge également la maintenance de ce logiciel pour les villes de Saint-Chamond et Vaulx en Velin.

Cette solution intègre les dispositifs de l'Etat France Connect et les différentes API dans le cadre du dispositif « Dites le nous une fois » en récupérant de façon automatisée les pièces justificatives nécessaires auprès des administrations concernées (DGFIP, CAF...). Ces dispositifs permettent de simplifier la gestion par les collectivités, de disposer d'informations fiables sur les usagers et ainsi d'augmenter le recouvrement des factures.

En 2024, les API Impôts Particuliers et Recherche de Personnes ont pu être activées en production en lien avec la DGFIP.

L'interface avec le logiciel Onde de l'Education Nationale pour les inscriptions scolaires a été finalisée pour Corbas.

La fusion des villes de Pierre-Bénite et Oullins a nécessité des évolutions de paramétrage sur ce logiciel avant leur restitution définitive à la nouvelle ville de Oullins-Pierre-Bénite.

Un travail d'audit avec les villes de Corbas, Saint-Chamond et Vaulx a été mené pour la migration vers la version Web nommée C7 de Concerto et devrait aboutir sur 2025 à une évaluation et planification de ces migrations sur la période 2025-2027 en fonction des usages faits par les villes et des disponibilités de développement des différents modules.

### **G) Domaine Action Sociale (Aide Sociale et Seniors)**

L'offre de service du SITIV dans le domaine du Social s'articule autour de quatre logiciels : le logiciel Malléo pour l'aide sociale, le logiciel MAD pour le maintien à domicile et le portage de repas, la télégestion mobile DOMATEL pour le suivi interventions à domicile, le logiciel Seniors pour la gestion des animations.

Fin 2023, la Ville de Givors avait souhaité disposer du logiciel Seniors pour la gestion du portage de repas et des activités et du plan canicule pour ses aînés. L'installation a eu lieu en décembre 2023. Paramétrage et formation ont eu lieu sur le premier trimestre 2024 pour une première facturation été 2024. La mise en place du prélèvement automatique se fera sur 2025.

Le Sitiv a proposé à ses collectivités d'intégrer le dispositif SONS dans le cadre du Segur du Numérique. Ce dispositif permet le financement de l'intégralité des fonctionnalités SEGUR déclinées en 4 services socles :

- mise en place de l'identité Nationale de santé pour les acteurs de la santé et du médicosocial,
- authentification de ces mêmes acteurs par ProSanté connect (équivalent de France Connect pour les citoyens),
- messagerie sécurisée de santé,
- accès et alimentation du dossier médical partagé

La plateforme Arcad développée par notre éditeur Arche MC2 et finançable dans le cadre de ce dispositif permettant de faire le lien entre nos outils actuels de Maintien à Domicile et Gestion des Seniors avec les services socles de l'Etat a été installée, paramétrée en 2024 pour les services de soins à domicile SPASAD, services de soins infirmiers à domicile SIAD, services d'accompagnement à domicile SAAD des villes de Corbas, Saint-Chamond, Vaulx et Vénissieux.

Après l'aboutissement des démarches nécessaires auprès de l'Agence Numérique de Santé, les certificats permettant la connexion sécurisée à la plateforme ont été commandés et mis en œuvre pour chaque ville et pour chaque agent habilité. Les installations et paramétrages ont été faits et des actions de e-learning ont été menées auprès des utilisateurs de ces villes pour leur permettre d'utiliser la plateforme.

Les CCAS des villes de Corbas, Saint-Chamond, Vaulx ont commencé à utiliser ces nouvelles fonctionnalités à compter d'avril 2024. Vénissieux devrait démarrer sur 2025. Un bilan d'usage sera fait sur 2025.

### **H) Domaine Finances**

L'offre du Sitiv dans le domaine Finances se compose de deux logiciels : le logiciel Civil-net-finances pour les villes de Corbas, Givors, Grigny, Pierre-Bénite, Rive de Gier, Saint-Chamond et le logiciel Astre pour les villes de Vaulx en Velin et Vénissieux.

La mise en place du Compte Financier Unique faite pour Corbas en 2022, Rive de Gier et le Sitiv en 2023, s'est poursuivi en 2024 pour Givors, Grigny, Saint-Chamond, Vénissieux. La ville de Vaulx en Velin mettra en œuvre quant à elle le CFU en 2025.

Afin de faciliter le recouvrement des factures, avait été préparée la mise en place en test pour la ville de Corbas fin 2021 l'API R2P (Recherche de Personnes) qui permet la connexion aux référentiels nationaux de la DGFIP afin de rechercher et restituer des éléments comme l'état civil complet, la dernière adresse connue de l'administration fiscale ou l'identifiant fiscal (SPI). L'API R2P est couverte par la règle du secret professionnel prévue par les dispositions de l'article L100-3 du Livre des Procédures fiscales.

Les règles de sécurité de la DGFIP évoluant, il a été nécessaire de réaliser une étude d'impact pour la demande de l'API R2P en production de Corbas. Le déploiement de cette API pour Corbas a enfin pu être faite en 2024 après validation par la DGFIP de leur demande.

L'Api SIREN qui permet de vérifier les informations fournies par les entreprises à partir de leur code SIREN ou SIRET sera quant à elle déployée sur 2025 pour l'ensemble des villes.

Un accompagnement resserré a eu lieu fin 2023 et début 2024 auprès de la Direction Financière de la Ville de Givors pour l'élaboration du budget 2024.

Le marché négocié relatif à la maintenance des logiciels Civil-net-Finances et Civil-net-Rh arrivant à échéance, un nouvel appel d'offres a dû être lancé sur 2024. Un travail collaboratif autour des besoins des collectivités et de la rédaction du CCTP a été réalisé avec les collectivités. Le nouveau marché a pris effet en juillet 2024. Le titulaire est la société Ciril.

Concernant la suite logicielle Astre de la société Inetum, suite aux difficultés de fonctionnement rencontrées fin 2022, un audit d'architecture avait eu lieu en juin 2023 par le prestataire. Suite à cet audit, les premières actions d'amélioration et de mise en conformité sécurité ont eu lieu fin 2023. Les travaux se sont poursuivis sur 2024 avec la migration technique vers l'architecture KMV5.4 et la gestion Electronique de documents Alfresco6.2. Ces travaux ont fortement mobilisé les équipes des directions Finances de Vaulx et Vénissieux de Juin à Septembre 2024 pour recetter les différents composants.

Cette version est un préalable au passage en version 11 de Astre qui propose une ergonomie totalement refondue.

Le marché de maintenance de ce logiciel arrivant à échéance en février 2026, il sera nécessaire de réinterroger les besoins des directions Finances de ces deux villes, de lancer un sourcing fournisseur afin de comparer les solutions disponibles sur le marché, de rédiger un CCTP avant de lancer une consultation pour un appel d'offres ouvert sur 2<sup>ème</sup> semestre 2025.

Une interface permettant d'éviter les doubles saisies et de fluidifier les circuits de traitement a été installée en 2024 pour l'application Aidomenu : elle permet de récupérer automatiquement les commandes de restauration scolaire sur le logiciel Astre pour Vénissieux. Les paramétrages et la mise en production se feront sur le premier semestre 2025.

L'article 191 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 prévoit l'obligation de produire, pour les collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics locaux de plus de 3 500 habitants, une nouvelle annexe à leur compte administratif ou leur compte financier unique intitulé « Impact du budget pour la transition écologique ». Pour l'ensemble des villes, les premiers travaux préparatoires pour mettre en

place le budget vert ont été menés fin 2024 sur le périmètre des 17 natures comptables de dépenses d'investissement représentant environ 70% des dépenses agrégées sur l'axe « Atténuation changement climatique ». Ces travaux seront poursuivis et étendus sur la période 2025-2028 à l'ensemble des 6 axes définis par la loi.

### **I) Domaine Ressources Humaines**

Suite à la migration vers le logiciel Civil-net-RH pour les villes de Vénissieux et Vaulx au 1<sup>er</sup> janvier 2023, un accompagnement fort a été réalisé pour la Ville de Vaulx en Velin par le Sitiv sur 2023 et 2024 et a permis de rendre l'équipe RH autonome dans l'utilisation du logiciel et de finaliser le déploiement de modules et interfaces annexes. C'est ainsi qu'a été effectué un important travail de mise à jour de l'organigramme de Juin à Septembre 2024. La mise en place du RIFSEEP a été effectuée au 1<sup>er</sup> décembre 2024 après paramétrages sur Octobre et Novembre et conformément à la délibération du 21 Novembre 2024.

Une assistance-formation approfondie a eu lieu en Octobre 2024 et a permis de sécuriser les process de mandatement et DSN de Vaulx en Velin.

Le module Formation a été présenté puis déployé lors du premier semestre 2024 pour la ville de Vaulx en Velin et permettra le suivi des formations des agents en lien avec le catalogue de formation du CNFPT. Une saisie des formations antérieures sera effectuée sur 2025.

Dans l'objectif d'une dématérialisation complète du dossier agent, des travaux ont été menés et ont permis le développement dès 2022 en test de trois flux RH : bulletin de paie, acte RH (arrêtés, ...), contrat, entre l'application RH de Ciril et les outils de dématérialisation de Libriciel (bus applicatif Pastell, parapheur i-parapheur, tiers de télétransmission S²low).

Ces trois flux sont opérationnels pour le Sitiv. La ville de Givors a mis en place la dématérialisation des bulletins de paie sur un périmètre de directions pilotes en 2024.

Sur 2025, des travaux seront effectués pour le dépôt des documents RH sur le coffre-fort Vaultwarden (cf Domaine Outils de dématérialisation) et sur l'ENSAP (Espace Numérique Sécurisé de l'Agent Public) de la DGFIP.

La solution de gestion des temps et activités (GTA) permettant de suivre les temps de travail, les présences, les absences, les plannings et activités, le pointage par badgeuse ou smartphone des temps de travail des agents en lien avec les applications RH existantes a été déployée pour la ville de Vénissieux sur plusieurs services en 2024.

La ville de Rive de Gier a choisi de déployer la gestion décentralisée des demandes de congés avec le logiciel Ciril à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2025 : les travaux préparatoires à cette opération ont eu lieu sur le second semestre 2024, une mise en production pour certains service pilotes a eu lieu en Octobre 2024, le déploiement généralisé s'est fait comme prévu au 1<sup>er</sup> Janvier 2025 sur le périmètre suivant : congés, RTT, absences exceptionnelles, heures supplémentaires. Des fonctionnalités complémentaires seront déployées sur 2025, c'est le cas par exemple des Comptes Epargne Temps et du télétravail.

La ville de Vénissieux a quant à elle déployé le module Frais de Mission sur 2024 avec Ciril et souhaite dématérialiser les demandes de formation sur 2025.

De nombreuses villes ont souhaité disposer d'une présentation du module Entretien Pro. Suite à cette présentation, les villes de Saint-Chamond et Rive de Gier ont décidé de déployer ce module pour la campagne d'entretiens annuels 2025 ; les travaux d'audit, de formation, de paramétrage ont été lancés. Les circuits de validation seront mis en place et l'ensemble sera opérationnel pour les entretiens annuels 2025. Ce module pourra également être déployé fin 2025 pour la ville de Vaulx.

Après la mise en place de la DSN Mensuelle, les villes ont souhaité la mise en place de la DSN événementielle pour les fins de contrat (5 jours ouvrés suivant la survenance de fin de contrat) et les arrêts maladie qui doivent être envoyés 5 jours ouvrés suivant la connaissance de l'arrêt de travail. Cette mise en place sera faite sur 2025.

Afin de permettre la gestion des identités conformément à la directive européenne NIS2, un travail a été mené avec les villes : des processus de mise à jour régulière des coordonnées de contact (mail et téléphone) et de date de fin (contrat ou poste) sont en cours.

Pour répondre aux exigences de sécurité, une migration de l'architecture techniques Finances et RH sera effectuée sur 2025 pour l'ensemble des villes.

## **J) Domaine Vie de l'institution**

L'outil de gestion des délibérations Webdelib utilisé par les services des villes de Corbas, Givors, Grigny, Pierre-Bénite, Rive-de-Gier, Saint-Chamond et Vaulx en Velin a été également déployé pour la Ville de Vénissieux en production en 2022 pour la gestion des actes administratifs du secrétariat général.

Fin 2023, la Ville de Vénissieux a souhaité généraliser l'utilisation de cet outil à l'ensemble des délibérations du conseil et du bureau municipal. Les opérations de présentation, d'analyse de l'existant, de paramétrage, de formation et de test ont été réalisées sur 2024 et ont abouti à l'élaboration des premières séances de bureau municipal et de conseil municipal en production fin du premier semestre 2024. Il restera à compléter ces opérations en 2025 par la mise en place du lien vers le parapheur électronique et le déploiement de la gestion des décisions sous Webdelib. Devrait être également déployée sur 2025 la signature électronique des délibérations pour Saint-Chamond et Givors.

L'outil permettant la mise en ligne des délibérations de façon automatique sur les sites Internet des villes, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 et au décret n°2021-1311 du 7 Octobre 2021 portant réforme sur les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements a été déployé en 2022 pour la ville et le CCAS de Corbas et pour le Sitiv. En 2023, il a été rendu possible pour les collectivités d'y intégrer manuellement les actes non transmissibles au contrôle de légalité (arrêtés de voirie...).

En 2024, la maintenance et l'hébergement de cet outil PubliS<sup>2</sup>low a été externalisé à l'Adullact et est maintenant déployé pour les villes de Corbas, Givors, Grigny-sur-Rhône, Rive de Gier, Saint-Chamond, Vaulx en Velin et Vénissieux. Ce déploiement permet la récupération des données par l'outil d'intelligence artificielle Delibia.

Des travaux complémentaires seront menés sur 2025 pour consolider la plateforme PubliS<sup>2</sup>low en termes de sécurité et fonctionnalité.

### **K) Domaine Services Techniques**

Les modules de base du logiciel ATAL (gestion des équipements, des interventions, des contrôles), ainsi que du portail Web E-ATAL permettant aux services décentralisés d'effectuer leurs demandes d'intervention ont été mis à disposition des villes de Corbas, Givors, Grigny, Rive de Gier, Vaulx-en-Velin, Saint-Chamond. La gestion des interventions disponible sur smartphone (ATAL Mobile) afin de répondre aux enjeux de mobilité des agents est déployé pour la ville de Vaulx en Velin afin que les agents puissent saisir directement le contenu de leurs interventions.

Suite au transfert de compétences technique et fonctionnel conséquent assuré par le prestataire fin 2023, l'ensemble des applications ont été mises à niveau sur l'ensemble des bases tests et production des villes.

Le déploiement du module de gestion du parc auto pour la ville de Vénissieux a commencé dernier trimestre 2024. Cette action devrait être finalisée fin du premier trimestre 2025 après le paramétrage, la reprise de données et la formation des utilisateurs.

La ville de Vénissieux a également souhaité déployer des douchettes permettant de scanner les codes-barres des différents articles du magasin et faciliter ainsi la mise à jour des stocks. La commande de matériel a été faite, l'installation, le paramétrage et la prise en main des douchettes se fera sur Avril 2025.

La version EATALv6 permettant l'accès au tableau de bord des principaux indicateurs et des actions à réaliser, et à la géolocalisation des bâtiments et demandes d'intervention associées, une navigation plus fluide. Installée depuis 2023, cette application a été déployée en 2024 pour les villes de Givors et Rive de Gier.

Le module de gestion des fluides a été acquis pour les villes de Givors et Vaulx en Velin : les installations et paramétrages ont été faits, la mise en production se fera sur 2025.

### **L) Domaine Gestion de salles et de ressources**

La suite logicielle de la société Jesplan acquise en 2022 se compose du logiciel Planitech de gestion de salles pour les services de gestion des sports, la vie associative ainsi que l'accueil et d'un portail PlaniWeb à destination des citoyens et associations qui permet la réservation des salles et la transmission des pièces justificatives nécessaires (contrat de réservation, convention d'occupation, assurance...) ainsi que le paiement en ligne des factures.

Ce logiciel a été déployé sur 2022-2023 pour les villes de Corbas, Pierre-Bénite, Grigny-sur-Rhône, Saint-Chamond, Rive de Gier et Vaulx en Velin. Les salles gérées par cet outil sont les salles municipales, les équipements sportifs et les salles internes des collectivités.

La ville de Givors a manifesté en septembre 2023 son souhait de disposer de ces outils, les travaux d'audit et d'installation ont débuté fin 2023 sur le périmètre vie associative et le démarrage a eu lieu fin du 1<sup>er</sup> semestre 2024. La Ville de Givors a souhaité utiliser également

cet outil pour les équipements sportifs : ce projet débutera en avril 2025 pour une mise en production en Septembre.

La ville de Vénissieux qui disposait de ses propres licences du logiciel Planitech a souhaité transférer l'hébergement, l'exploitation et la maintenance de l'application au Sitiv. Vénissieux a pu bénéficier à cette occasion d'une remise à niveau de l'application. Le paramétrage a eu lieu fin 2023-début 2024, les formations en février 2024 pour un démarrage opérationnel dans la foulée.

Comme chaque année, le Sitiv a accompagné les villes dans l'opération de reconduction annuelle des créneaux en Mai 2024.

Un parcours de formation complet a été réalisé en 2024 sur l'outil de e-learning Chamilo. Il permet aux utilisateurs de se former sur les fonctionnalités de planning de ressources, de recherche de salle, de création/modification de lieux, personnes, association et de faire une réservation.

Une évolution majeure de l'application est prévue sur 2025.

Les portails à destination des usagers et associations seront paramétrés et déployés sur 2025 pour les villes demandeuses après cette évolution, ainsi que la signature électronique des contrats de réservation.

### **M) Domaine Outils de dématérialisation**

Le domaine des « outils de dématérialisation » est composé de plusieurs outils de la société Libriciel :

- Le parapheur électronique I-parapheur
- La messagerie sécurisée
- Le tiers de télétransmission S²low
- L'archivage électronique Asal@é
- Le bus applicatif Pastell

Le parapheur électronique I-Parapheur est un outil de référence dans l'architecture du Système d'Information. Après son utilisation pour la signature des commandes et bordereaux de mandats et titres dans le cadre de la dématérialisation des flux comptables, la signature des courriers, la signature de tout document bureautique, la signature des actes administratifs, la signature des pièces marchés, la signature des actes funéraires, la signature des documents relatifs à la dématérialisation du dossier agents, ses usages ont été étendus en 2023 par la signature des documents relatifs à la gestion de salles (Planitech) ainsi que ceux du domaine de l'Enfance (Concerto).

Ce choix d'outil unique permet aux élus et directeurs de retrouver en une interface unique l'ensemble des documents mis à leur signature, quelle qu'en soit l'origine applicative.

L'évolution vers la version 5 de ce parapheur a été réalisé fin 2023 en test. Cette version s'ouvre à de nouvelles fonctionnalités :

- renforcement de l'interopérabilité avec les différentes applications métiers (ouverture des API)
- possibilité de signature en mobilité (sur tablette ou smartphone)

- définition d'étapes de signature en parallèle pour une meilleure gestion des absences et délégations de signature
- possibilité de signature externe « à la volée » pour personnes physiques (étapes : lecture des documents, recueil du consentement, authentification par code à usage unique reçu sur mobile, confirmation signature).

Les applications concernées par ce changement sont les applications financières Civil-net-finances et Astre, l'application de gestion des actes Webdelib, la gestion de courrier Maarch, la gestion de salles Planitech, le logiciel Enfance Concerto, la gestion de ressources humaines Civil-net-rh, la gestion de cimetières Requiem.

Le déploiement de la version 5 du parapheur a été fait en production sur l'année 2024 de façon échelonnée pour l'ensemble des collectivités sauf pour les villes de Vaulx et Vénissieux pour lesquelles la migration se fera sur Juin 2025, le logiciel Astre n'étant pas compatible avec cette nouvelle version du i-parapheur et nécessitant la mise en œuvre du bus applicatif Pastell. Cette migration a permis le nettoyage et la mise à jour des données de paramétrage (utilisateurs, groupes).

Le bus applicatif Pastell mis en place pour l'archivage électronique est le cœur du système de dématérialisation : il assure la gestion des flux venant des différentes applications métiers vers les outils de dématérialisation (parapheur, tiers de télétransmission, mail sécurisé, archivage). Il est maintenant utilisé pour assurer les connexions entre les applications de gestion du courrier, des cimetières, de la gestion de salles et la RH et la suite de dématérialisation Libriciel. Ce bus a été l'objet d'une évolution majeure en 2024 afin entre autres de faire évoluer le pack RH nécessaire pour la gestion des flux RH dématérialisés. Actuellement hébergé au MIPIH SIB, ce bus et le système d'archivage feront l'objet d'une réinternalisation au Sitiv sur 2025.

Les flux numériques automatiques à destination des partenaires DGFIP et Préfecture sont centralisés via la plateforme sécurisée S²low pour l'ensemble des villes. Il est également possible de déposer des documents manuellement sur cette plateforme afin qu'ils soient envoyés aux différents partenaires. Ce dépôt manuel nécessite un certificat individuel pour chaque agent dépositaire. Les Villes de Vaulx et Velin ont souhaité disposer de ce dispositif pour la transmission des actes RH en préfecture. Des formations leur ont été proposées.

L'archivage des bordereaux finances dépenses et recettes et des actes administratifs est en place avec le logiciel Asalaé depuis 2019.

Fin 2023, les archivistes ont souhaité apporter des précisions sur la politique d'archivage rédigée dès 2018-2019 et pour prendre en compte entre autres la réinternalisation des outils au Sitiv.

En effet, conformément à la norme NE Z 42-013, la politique d'archivage est un document engageant et obligatoire dans le contexte de déploiement d'un SAE. Il fixe le cadre de référence, décrit le fonctionnement général du SAE, les rôles et responsabilités des acteurs, ainsi que les niveaux de Archives du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon.

La politique d'archivage doit être validée par le maire et visée par le service en charge du contrôle scientifique et technique de l'État territorialement compétent. Elle doit ensuite être diffusée à l'ensemble des acteurs et utilisateurs du système.

Le calendrier élaboré avec les archivistes des collectivités pour ce faire est le suivant :

- validation politique d'archivage par les archivistes et validation par Sitiv : Juin 2025
- passage au comité syndical Sitiv : Septembre 2025
- validation par archives départementales Rhône et Loire et -passage en conseil municipal des villes sur dernier trimestre 2025

#### **N) Domaines Gestion de la relation citoyen, E-démocratie, Web**

La Ville de Saint-Chamond dispose depuis quelques années d'un portail à destination des associations présentant un bouquet de démarches administratives en ligne. En 2022, la ville de Saint-Chamond a souhaité lancer une étude de refonte de ce portail avec simplification des circuits de traitement de ces demandes, remise à plat des droits, suite à changement d'organisation et adaptation des formulaires. La prise en compte opérationnelle de ces évolutions s'est effectuée en partie sur 2023 et se poursuivra sur 2024, conformément aux souhaits et timing de la ville.

Le Sitiv a accompagné comme chaque année les villes de Corbas et Pierre-Bénite pour leur campagne de demandes de subventions 2024.

L'offre de service Internet/Intranet a été arrêtée début 2023. Les sites Intranet de Vénissieux et Vaulx ont cependant été hébergés sur 2024, le temps pour elles de migrer vers de nouvelles solutions. Chaque collectivité gèrera en 2025 directement la conception, l'hébergement et la maintenance de ses sites Internet/Intranet.

#### **O) Domaine Gestion de ticketing et Inventaire :**

L'outil GLPI en place pour la gestion des incidents et demandes a été paramétré et est maintenant utilisé pour la gestion d'inventaire pour les villes de Corbas et Rive de Gier en 2024 (cf domaine Numérique Responsable).

#### **P) Domaine RGPD :**

Une nouvelle version du logiciel de suivi des registres de traitement Madis a été installée en décembre 2024 et mise à disposition aux collectivités en test et en production. Cette version permet d'associer des éléments d'un module à l'autre dans les deux sens pour les modules suivants : traitements, sous-traitants, logiciels, demandes, violations, preuves, actions de protection). De nouveaux paramètres permettent un bilan par structure avec personnalisation du document.

Les fiches de traitement ont été mises à jour pour les nouveaux traitements (API et TNO) et les analyses de risques ont été faites.

## **Q) Domaine Numérique Responsable :**

Le Décret 2022-10874 paru le 29/07/2022 précise les contours de la [loi REEN n° 2021-1485 du 15 novembre 2021](#) relative à l'élaboration d'une stratégie numérique responsable pour les communes de plus de 50 000 habitants et aux EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique et à prévoir les mesures nécessaires pour les atteindre.

Ces collectivités doivent établir pour le 01/01/2023 un programme de travail comprenant un bilan annuel de l'impact environnemental du numérique et celui de ses usages sur le territoire concerné, la description des actions déjà engagées et pour le 01/01/2025 une stratégie à partir de ce programme de travail indiquant les objectifs de réduction de l'empreinte environnementale du numérique du territoire, les indicateurs de suivi associés à ces objectifs et les mesures mises en place pour y parvenir ([CGCT, art. L.2311-1-1](#)).

Une fresque du Numérique a été planifiée sur janvier 2024 afin de permettre aux DSI des collectivités d'appréhender les enjeux du Numérique Responsable.

Le Sitiv a défini sa stratégie Numérique Responsable 2024-2026 selon les axes suivants :

- axe écologique visant à garantir un numérique respectueux de l'environnement
- axe social visant à garantir un numérique inclusif et accessible
- axe économique visant à soutenir l'écosystème local et à favoriser interopérabilité et mutualisation
- axe éthique visant à garantir la mise à disposition d'un Numérique souverain, résilient et de confiance

Cette politique validée en comité syndical comporte un programme de travail basée sur un audit réalisé avec l'outil Eco-clic mis à disposition par l'association Déclic.

C'est ainsi qu'un état des lieux a été réalisé sur 2024 pour le Sitiv , les villes de Corbas et Vaulx en Velin . Il a permis de définir une feuille de route structurée autour des axes suivants :

- formation, sensibilisation pour les élus et agents
- inventaire de l'existant (équipements, traitements) et favorisation du recours au réemploi et reconditionnement
- mutualisation des achats et services numériques, intégration de clauses NR
- inclusion numérique et accessibilité
- garantie sur la protection et souveraineté des données

L'inventaire des équipements terminaux existants (PC fixes et portables, écrans, téléphones, imprimantes, logiciels) a été fait pour les villes de Corbas, Grigny et Rive de Gier et le Sitiv avec l'outil GLPI déjà utilisé pour le ticketing. Cet inventaire permet de disposer d'une meilleure connaissance de l'existant, de disposer en particulier d'informations sur l'âge des équipements et le niveau d'équipements par utilisateur afin de définir et adapter la politique de dotation renouvellement en fonction des critères Numérique Responsable.

Un travail a été réalisé avec l'ensemble des villes pour préparer l'opération « Clean Up Day » qui devrait se dérouler du 10 au 15 Mars 2025. Cette opération sera l'occasion de sensibiliser les utilisateurs, faire le tri dans les boîtes mail et collecter les déchets d'équipements électriques et électroniques.

## R) Domaine Accessibilité :

En termes d'accessibilité, le décret du 06/09/2023 désigne l'Arcom (ex CSA) comme contrôleur à partir de janvier 2024 de cette conformité et officialise la possibilité d'amendes de 50 000€ applicables plusieurs fois avec délai de 6 mois pour mise en conformité.

Le groupe de travail Accessibilité a été relancé avec les référents Accessibilité des villes afin d'accompagner les villes dans la réalisation des audits de leurs sites Internet, la rédaction ou mise à jour des déclarations d'accessibilité et des schémas pluri-annuels pour la période 2024-2026.

Les premiers audits ont été réalisés à l'aide de l'outil ASQATASUN. Une mesure de l'empreinte environnementale des sites a également été effectuée avec l'outil eco-index.

Une formation à l'outil ARA mis à disposition par la DINUM a été délivrée aux villes en avril 2024 afin de leur permettre de réaliser plus finement leurs audits. Cet outil ARA est conforme aux exigences du Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité dans sa version 4 selon 106 critères.

Le Sitiv a pour sa part publié son schéma pluriannuel sur ses sites Internet en avril 2024.

Une charte de bonnes pratiques pour sensibiliser les agents à l'accessibilité numérique et à la production de documents bureautiques accessibles a été rédigée et diffusée.

## 2.2 / Service Hébergement & Infrastructure :

Le service Hébergement et Infrastructure offre des solutions en mode SaaS (Software as a Service) aux communes adhérentes, garantissant une gestion complète et sécurisée de leurs infrastructures. Notre mission est d'assurer une infrastructure robuste et évolutive, couvrant plusieurs domaines essentiels :

- **Sécurité** : Protection des données et des systèmes contre les menaces et les cyberattaques.
- **Réseaux** : Gestion et optimisation des réseaux pour une connectivité fiable et performante.
- **Infrastructure physique** : Maintenance et amélioration des serveurs et du matériel physique.
- **Infrastructure virtuelle** : Gestion des environnements virtualisés pour une flexibilité et une efficacité accrue.
- **Sauvegardes** : Mise en place, amélioration continue et supervision de systèmes de sauvegarde pour garantir la récupération des données en cas d'incident.
- **Identité numérique** : Gestion des identités numériques pour un accès sécurisé, centralisé et contrôlé aux services.

En 2024, notre service a poursuivi ses efforts pour offrir des solutions innovantes et sécurisées, adaptées aux besoins spécifiques des communes, tout en maintenant un haut niveau de performance, de disponibilité et de sécurité.

### **A) La cyber sécurité :**

L'année 2024 a été fortement marquée par la montée en puissance des exigences réglementaires (directive NIS2) et par la nécessité de renforcer nos défenses face à des cybermenaces toujours plus sophistiquées.

- **Lancement d'un projet de renforcement de la sécurité de Vaultwarden :**

Le SITIV a initié un projet stratégique de renforcement de la sécurité du coffre-fort Vaultwarden, en partenariat avec la société TEICEE et avec un cofinancement de l'ANSSI. Ce projet vise à fiabiliser l'usage du gestionnaire de mots de passe, à intégrer des mécanismes de sécurité renforcés, à intégrer la fonction de dématérialisation de bulletins de paie et à accompagner les utilisateurs dans l'adoption de bonnes pratiques de gestion des identifiants sensibles.

- **Élargissement du périmètre HarfangLab aux autres villes – Pilote Vénissieux :**

La solution EDR (Endpoint Detection and Response) HarfangLab, déjà opérationnelle pour les actifs critiques du SITIV, a vu son périmètre étendu aux collectivités pilotes, avec Vénissieux comme première ville déployée. Cette évolution permet une protection active des postes contre les menaces, renforcée par le service SOC 24/7 d'ATHEO.

Elle permet de :

- Détecter les menaces avancées en temps réel
- Répondre rapidement aux incidents
- Réduire les impacts potentiels sur les systèmes d'informations

Avec HarfangLab, le SITIV a amélioré la posture de sécurité en étant plus proactifs et réactifs face aux cybermenaces.

Cette solution est raccordée à un service de SOC (Security Operation Center) délivrée par notre prestataire Atheo. Ce service permet à une équipe de cyber analystes d'intervenir rapidement sur toute suspicion d'intrusion dans nos systèmes d'information et de mettre rapidement en œuvre, 7/7J et 24/24H les premières mesures de remédiation.

Dans le cadre du déploiement progressif de la solution aux communes adhérentes, les villes de Corbas, Grigny, Saint Chamond, Rive de Gier et Vaulx-en-Velin sont planifiées pour un déploiement en 2025, renforçant ainsi la protection des postes de travail municipaux et l'harmonisation des dispositifs de sécurité aux villes adhérentes du SITIV.

- **Active Directory : passage au niveau 4 de sécurité – objectif niveau 5 en 2025**

En 2024, le SITIV a atteint le niveau 4 de sécurité sur le scan ANSSI des Active Directory, marquant un réel progrès dans la sécurisation des annuaires d'identité. L'objectif ambitieux pour 2025 est d'atteindre le niveau 5 (état de l'art) en déployant notamment les silos d'authentification Active Directory, améliorant ainsi l'isolation des identités et la défense contre les mouvements latéraux lors d'une attaque.

Cette démarche s'inscrit dans une politique de sécurité rigoureuse, en accord avec les recommandations de l'ANSSI, et en lien étroit avec les DSI des communes adhérentes.

- De renforcer nos contrôles d'accès
- D'améliorer les politiques de mot de passe
- D'améliorer et mettre au norme les mécanismes de chiffrement
- De maîtriser les comptes utilisateurs et les comptes à privilège ainsi de leurs usages

- **Projet de déploiement de la solution de gestion de parc et services numériques Matrix42:**

Le SITIV a débuté le déploiement de la solution Matrix42 en parallèle pour ses propres équipes et pour la ville pilote de Vénissieux.

Matrix42 est une plateforme intégrée de gestion des postes de travail, des actifs logiciels et des services IT, visant à améliorer la qualité, la traçabilité et l'efficacité du support informatique.

Ce déploiement simultané va permettre de valider les processus et les outils dans deux contextes différents, tout en assurant une mutualisation des bonnes pratiques. Matrix42 offre une meilleure visibilité sur les équipements, une automatisation des tâches récurrentes, ainsi qu'un portail de services pour simplifier les demandes des utilisateurs.

Ce projet constitue une étape importante dans la modernisation des outils de gestion du parc et de la relation utilisateurs, en cohérence avec les ambitions de professionnalisation des services numériques du SITIV et de ses communes adhérentes.

- **Segmentation des réseaux :**

Le SITIV a poursuivi activement la segmentation de son infrastructure réseau, avec l'objectif de renforcer la sécurité, la maîtrise du trafic et l'isolation des environnements critiques.

La mise en œuvre progressive de VLANs segmentés permet de limiter les déplacements latéraux en cas d'intrusion, d'isoler les flux sensibles, et de faciliter la supervision et les audits de sécurité. Cette démarche, amorcée les années précédentes, se poursuit, afin de structurer durablement les environnements réseau selon les niveaux de criticité des services.

- **Poursuite du déploiement de l'outil Tufin :**

Le SITIV a poursuivi le déploiement et l'exploitation de la solution Tufin, dans une démarche continue d'amélioration de la sécurité réseau. Cette solution permet de centraliser, automatiser et standardiser la gestion des règles de pare-feux et des politiques de sécurité.

Tufin renforce la visibilité sur l'ensemble de l'infrastructure, accélère les processus de validation, et assure une conformité rigoureuse aux exigences réglementaires.

Cette dynamique s'inscrit dans un travail étroit avec les DSI des villes adhérentes, afin de revoir, simplifier et fiabiliser les règles existantes, améliorer leur qualité et renforcer la cohérence des politiques de sécurité sur l'ensemble du territoire mutualisé.

- **B) L'infrastructure Physique et virtuelle :**

En 2024, le SITIV a poursuivi la modernisation et la sécurisation de son infrastructure physique et virtuelle, avec pour objectifs la résilience, la performance et la scalabilité des services numériques fournis aux communes. Cette dynamique s'est traduite par le renforcement de la redondance des sites d'hébergement, l'amélioration des performances de stockage, et la montée en puissance des capacités de virtualisation, en cohérence avec les exigences croissantes des collectivités et les enjeux de continuité de service.

- **Montée en puissance des hyperviseurs :**

Le SITIV a procédé à une montée en puissance des hyperviseurs déployés sur l'ensemble des sites d'hébergement. Cette évolution s'est traduite par l'ajout de ressources matérielles critiques : augmentation significative de la mémoire (RAM), des capacités processeur (CPU) et du stockage (disques SSD).

Ces renforcements permettent de mieux absorber les charges de travail, d'accueillir de nouveaux services mutualisés, et d'améliorer la stabilité, la réactivité et la tolérance aux pannes des environnements virtualisés. Cette démarche s'inscrit dans la continuité du plan de modernisation de l'infrastructure engagée les années précédentes.

- **Renouvellement de l'infrastructure du Stockage Objet MinIO :**

La solution de stockage objet basée sur MinIO a été remplacée par une infrastructure S3 plus performante, visant à corriger les limitations de performance rencontrées lors des sauvegardes. Le nouveau matériel, dimensionné pour des charges plus importantes, améliore les temps d'accès, la stabilité et la sécurité du stockage distribué.

## 2.3/ Service Relation Adhérents

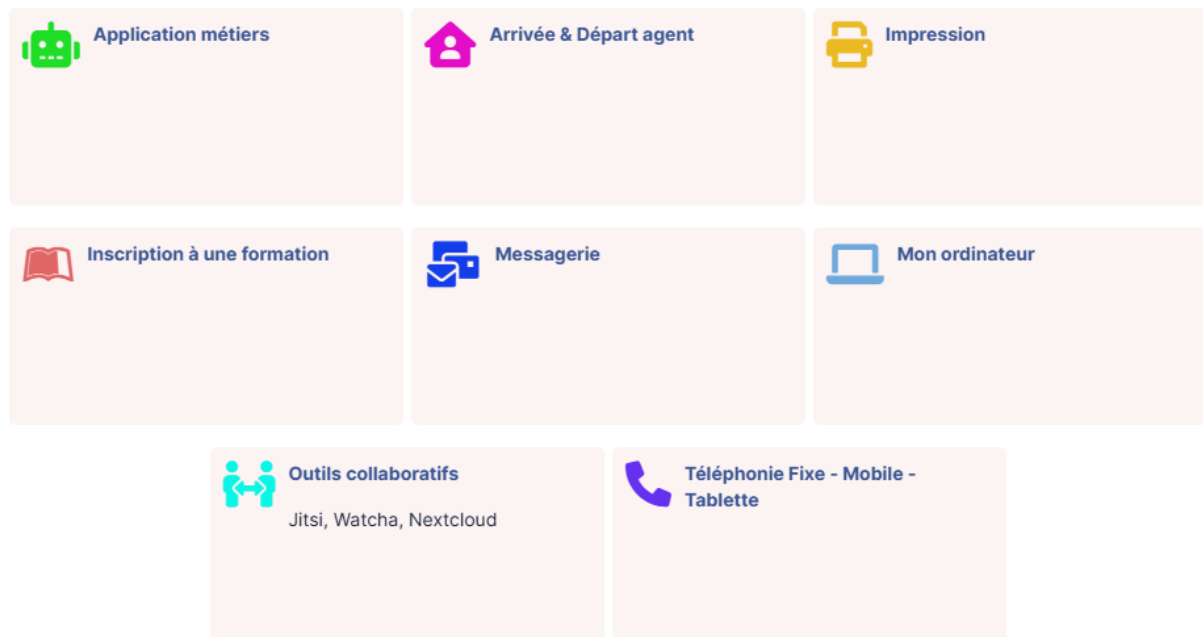
Le service Relation Adhérents, composé de 4 personnes a travaillé en 2024 sur 3 missions principales :

- Gestion des demandes et incidents ;
- Suivi de la qualité de service ;
- Organisation des formations proposées aux villes.

### **A) Gestion des demandes et incidents**

Le service Relation Adhérents recueille les demandes et incidents des sept villes adhérentes. Il les qualifie, les traite, les affecte si besoin, les suit jusqu'à clôture.

En utilisant la plateforme GLPI, chaque ticket est suivi de son enregistrement à sa résolution en ayant en permanence le souci d'apporter à l'utilisateur la meilleure réponse dans le meilleur délai.



Cette plate-forme propose une ergonomie simple et conforme aux normes ITIL. L'outil est désormais proposé dans le cadre des systèmes mutualisés pour répondre au besoin des DSI des communes membres (Grigny, Corbas et Saint-Chamond). En 2024 la fonction de l'inventaire du parc informatique et de la gestion des demandes et incidents a été intégrée.

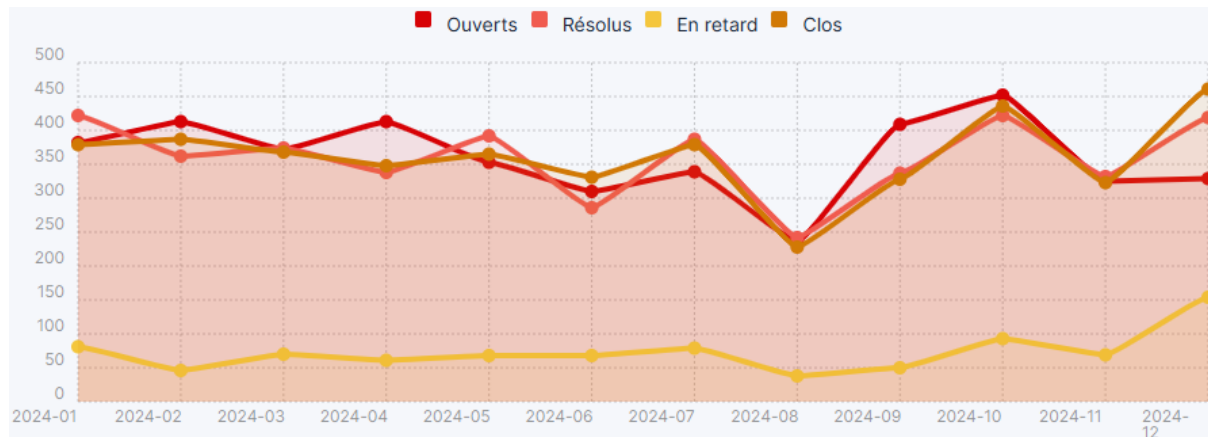
### **B) Suivi de la qualité de service**

Le service suit des indicateurs mensuels de performance sur les demandes et incidents et les restitue régulièrement aux Villes.

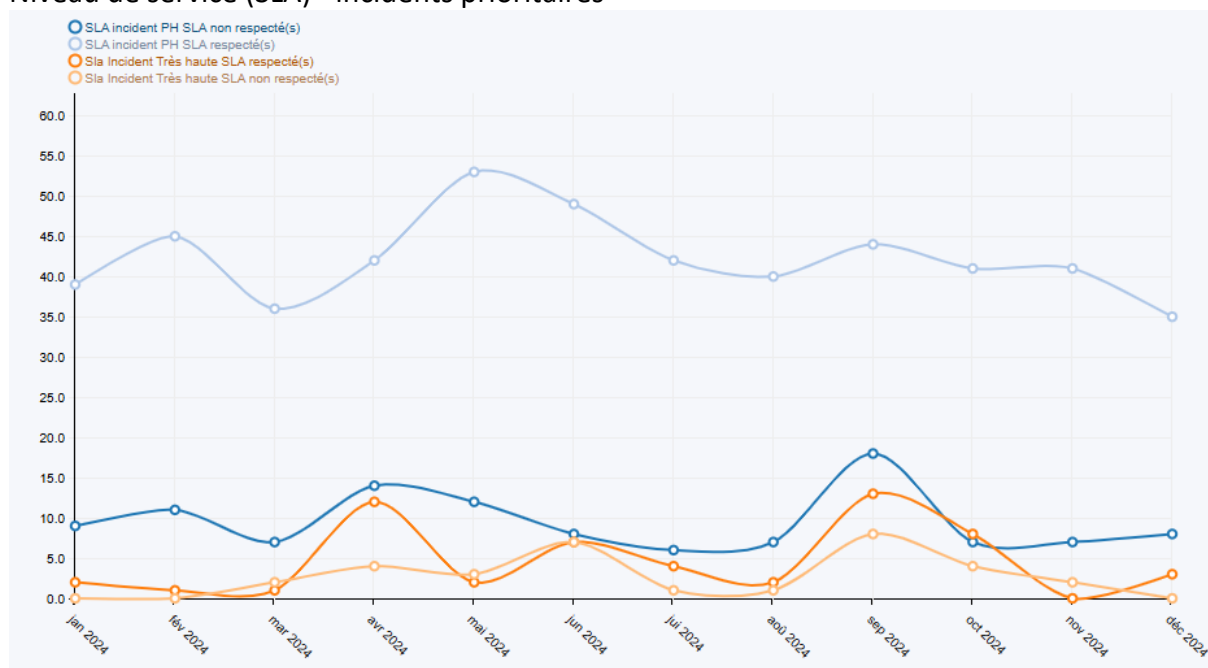
La période critique d'activité du service reste la rentrée de septembre avec un pic de tickets d'incidents correspondant à des activités saisonnières bien identifiées dans les services, notamment population et finances.



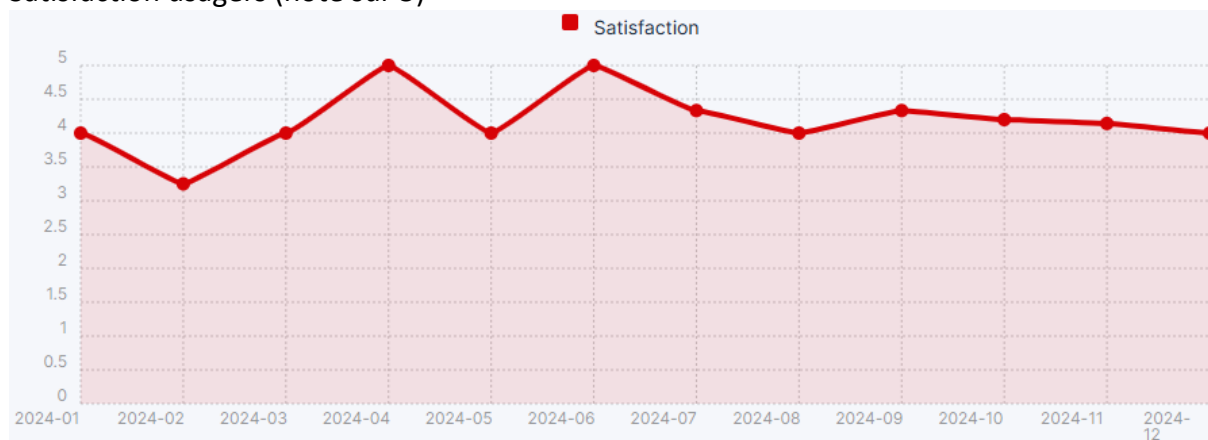
### Nombres de tickets

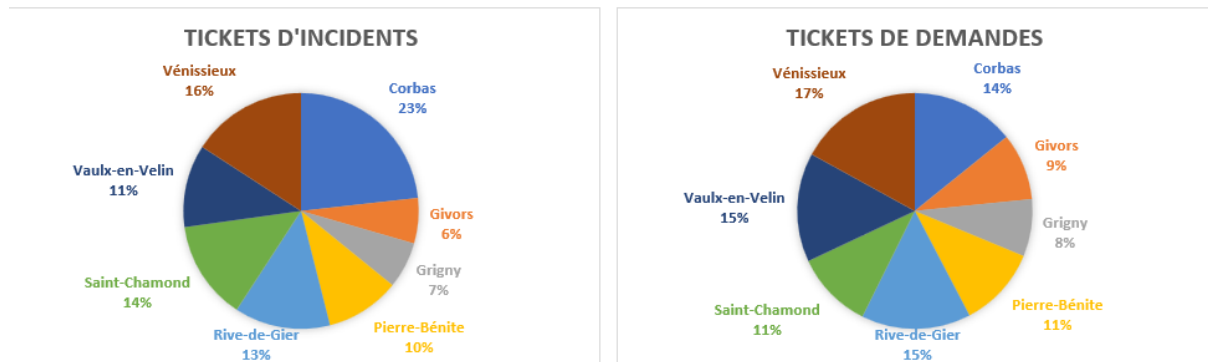


### Niveau de service (SLA) - incidents prioritaires



### Satisfaction usagers (note sur 5)





Ces tableaux de bord de suivi de la qualité du service du SITIV permettent une plus grande transparence vis-à-vis des villes, ainsi que l'amélioration continue du service auprès de nos adhérents. Il démontre le respect des engagements de service formalisés dans les différents plans de service.

Le service relations adhérents a également pris en charge l'édition et la mise sous pli des Bulletins de paie avec ou sans annexe (près de 80 000 éditions sur 2023).

### C/ Formations proposées aux villes

Le SITIV continue de développer son offre de formation à destination des usagers des services numériques qu'il déploie. Le catalogue de formation 2024 comprenait 45 formations métiers ou outils transverses.

Les actions de formations sont réalisées selon les besoins par les agents du service Relations Adhérents, les chefs de projets du service Systèmes d'information, ou confiés aux éditeurs des logiciels concernés.

Les thématiques couvertes par l'offre de formation en 2024 ont été les suivantes :

- Finances
- Ressources humaines
- Services techniques
- Gestion des assemblées
- Gestion du courrier
- Gestion des salles
- Outils collaboratifs
- Action sociale
- Etat civil
- Relation citoyens

Par ailleurs le chargé de formation nouvellement arrivé en 2024 a pris en charge l'amélioration des procédures de suivi des formations, ainsi que la conception et la réalisation de sessions d'accompagnement numérique dont ont pu bénéficier plus de 500 agents.

Les thématiques proposées en 2024 étaient la découverte de l'environnement numérique, les outils collaboratifs et la cybersécurité. Cette offre continuera d'évoluer pour s'adapter aux besoins des villes membres.

## Chapitre 3 : COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET PRINCIPAL

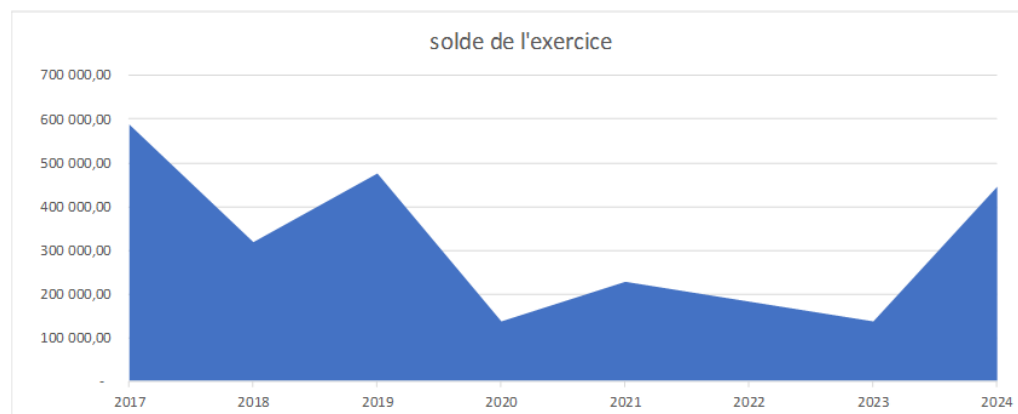
Le tableau ci-dessous présente l'exécution du budget 2024 :

		Recettes	Dépenses	Solde
Section de fonctionnement	Résultat Exercice 2024	3 833 046,08 €	3 554 430,21 €	<b>278 615,87 €</b>
	Résultat antérieur (2023) reporté R002	136 395,63 €		136 395,63 €
	Résultat à affecter / reporter			<b>415 011,50 €</b>
Section d'investissement	Résultat Exercice 2024	1 176 095,18 €	1 115 320,48 €	<b>60 774,70 €</b>
	Résultat antérieur (2023) reporté R001	329 581,51 €		329 581,51 €
	Résultat à affecter			<b>390 356,21 €</b>
	Reste à réaliser (R.A.R.) au 31/12/2024	0,00 €	359 382,41 €	359 382,41 €
<b>Résultat global cumulé 2024 (net de R.A.R.)</b>				<b>445 985,30 €</b>

### 3.1/ Résultats par sections

La section de fonctionnement affiche un résultat excédentaire sur l'exercice 2024 de **415 011,50** euros. La section d'investissement affiche un résultat excédentaire pour l'exercice 2024 de **390 356,21** euros. Le résultat global cumulé net des reports d'investissement de l'exercice 2024 (total cumulé recettes – total cumulé dépenses) est de **445 958,30** euros. Ce résultat exceptionnel est lié au versement en fin d'exercice d'une subvention Plan France Relance de 119 000 euros, prévu pour financer le projet de coffre-fort numérique en 2025, ainsi qu'une marge dégagée sur la masse salariale sous l'effet de deux absences de longue durée. L'historique des soldes est présenté ci-dessous :

année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
solde de l'exercice	586 437,02	318 953,61	475 631,40	136 955,44	228 880,56	181 498,28	136 395,63	445 985,30



### 3.2/ Détail des restes à réaliser

Les restes à réaliser de la section d'investissement sont constitués des engagements non-soldés au 31 décembre, et contribuent au besoin de financement du budget de l'année suivante.

Les restes à réaliser au titre du résultat de l'exercice 2023 sont détaillés ci-dessous :

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>359 382,41</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	265 310,46
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	61 281,66
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	32 790,29
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

### Part Mutualisée :

Les restes à réaliser sur part mutualisée représentent 238 070.01 euros soit 66 % du total.

Les principales opérations d'investissement ayant généré des reports d'engagements sont :

- Les projets ARPEGE - Enfance (56 980 €)
- Les projets ATAL – gestion des services techniques (25 290 €)
- Le déploiement du SI de gestion des salles (30 621 €)
- La mise à niveau de la solution ASTRE gestion financière (31 842€)
- Le déploiement de la solution de cybersécurité Matrix42 (23 940 €)

Il convient de noter que dans les restes à réaliser sont présents l'engagement de levées de réserves de l'opération immobilière du Miroir pour 32 790 euros.

### Parts Personnalisées :

Les restes à réaliser sur parts personnalisées représentent 121 312.40 euros soit 34% du total

	20 - logiciels	21- - matériels	Total général
Corbas	1 969,03	10 745,22	12 714,25
Rive-de-Gier	19 817,71	30,00	19 847,71
Saint-chamond	12 384,00	50 506,44	62 890,44
Vaulx-en-Velin	20 400,00		20 400,00
Vénissieux	5 460,00		5 460,00
<b>Total général</b>	<b>60 030,74</b>	<b>61 281,66</b>	<b>121 312,40</b>

### 3.3/ Affectation définitive des résultats 2024

L'affectation définitive des résultats 2024 est opérée comme suit.

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le résultat du compte financier unique affiche un excédent de fonctionnement cumulé de **415 011.50€** affecté au financement de la section de fonctionnement du budget 2025.

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Le résultat du compte financier unique affiche un excédent d'investissement de **390 356,21€** affecté au financement de la section de fonctionnement du budget 2025.

Les restes à réaliser se montent à **359 382.41 €**.

### 3.4/ Présentation détaillée

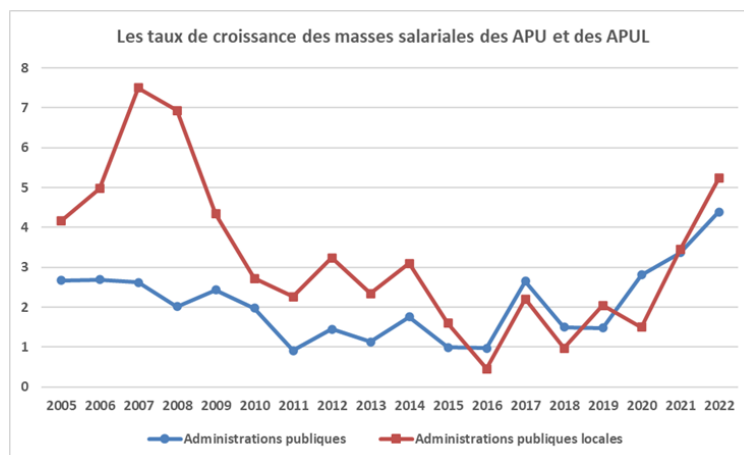
## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Fonctionnement	CFU				
Chapitres	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Dépenses</b>					
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>					
65811 - informatique en cloud			49 868	87 516	186 097
65818 - abonnements logiciels			48 940	64 193	41 998
65821 - participation budget annexe			-	116 328	72 288
<b>CHARGES A CARACTERES GENERAL</b>					
6156 - maintenances	336 889	349 947	375 689	405 447	422 213
6184 - formation	52 038	51 781	69 881	56 140	56 156
6262 - interconnexion THD	87 340	103 347	87 393	95 430	57 058
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>24 908</b>	<b>24 574</b>	<b>19 943</b>	<b>28 839</b>	<b>40 341</b>
<b>FRAIS DE PERSONNEL ET CHARGES ASSIMILEES</b>	<b>1 659 191</b>	<b>1 625 465</b>	<b>1 780 115</b>	<b>1 767 715</b>	<b>1 834 408</b>
<b>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION</b>	<b>417 707</b>	<b>418 326</b>	<b>460 697</b>	<b>480 342</b>	<b>552 767</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>2 920 633</b>	<b>3 000 051</b>	<b>3 203 353</b>	<b>3 442 705</b>	<b>3 571 494</b>
<b>Recettes</b>					
<b>ATTENUATIONS DE CHARGES</b>	<b>13 233</b>	<b>16 734</b>	<b>10 760</b>	<b>17 359</b>	<b>7 107</b>
<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>23 000</b>	<b>13 400</b>	<b>21 005</b>	<b>9 002</b>	<b>35 602</b>
<b>DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</b>	-	-	<b>50 000</b>	<b>169 022</b>	<b>494 195</b>
<b>FISCALITE LOCALES</b>				<b>3 145 943</b>	<b>3 054 029</b>
<b>PRODUITS DES SCES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES</b>			<b>95 000</b>	<b>172 946</b>	<b>242 113</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>330 383</b>	<b>44 157</b>	-	<b>3 905</b>	
<b>REMBOURSEMENTS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS</b>	<b>2 976 228</b>	<b>3 097 881</b>	<b>3 153 195</b>	-	
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE</b>	<b>318 954</b>	<b>122 802</b>	<b>136 955</b>	<b>181 498</b>	<b>136 396</b>
<b>Total Recettes</b>	<b>3 661 797</b>	<b>3 294 973</b>	<b>3 466 916</b>	<b>3 699 676</b>	<b>3 969 442</b>

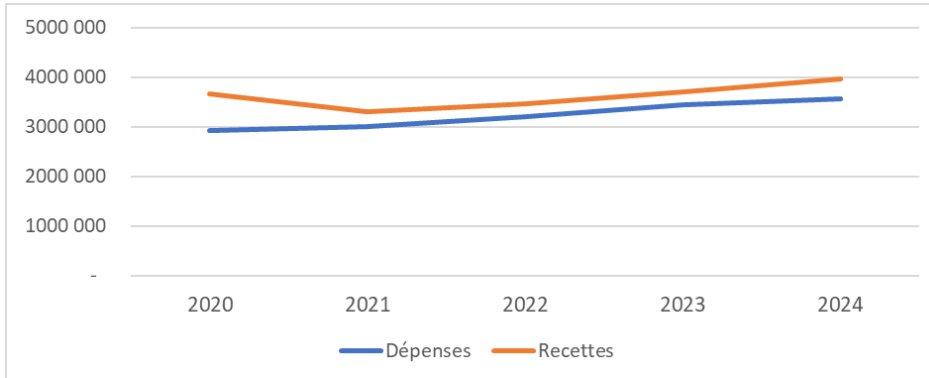
Entre 2020 et 2024 les charges de fonctionnement ont progressé de 20,6%, soit 5% par exercice en moyenne. Ces charges sont principalement constituées des frais de maintenance des logiciels (378 € en moyenne), des prestations de service des éditeurs (150k€ en moyenne), et des frais d'exploitation du réseau de communication (86 k€ en moyenne).

La progression de ces dépenses intègre notamment les coûts induits par les nouvelles offres de service de ces dernières années.

Il est à noter que la masse salariale a progressé de 10,5% sur la période observée, soit 2.6 % par an en moyenne, inférieur à la tendance globale observée pour les administrations locales. En effet le personnel étant majoritairement sur des postes très qualifiés, les différentes mesures adressées aux salaires les plus bas de la fonction publique ont eu peu d'impact.



La dynamique des charges de fonctionnement courantes reste cependant supérieure à celle des recettes de fonctionnement (+1.4% en moyenne). Cet effet de ciseau a été jusqu'ici absorbé par les excédents antérieurs de l'établissement et l'optimisation des achats sur l'ensemble des services opérés par le SITIV. L'amélioration sur 2024 est expliquée par le résultat exceptionnel de l'exercice (cf. 1 – resultat par section).



### SECTION D'INVESTISSEMENT

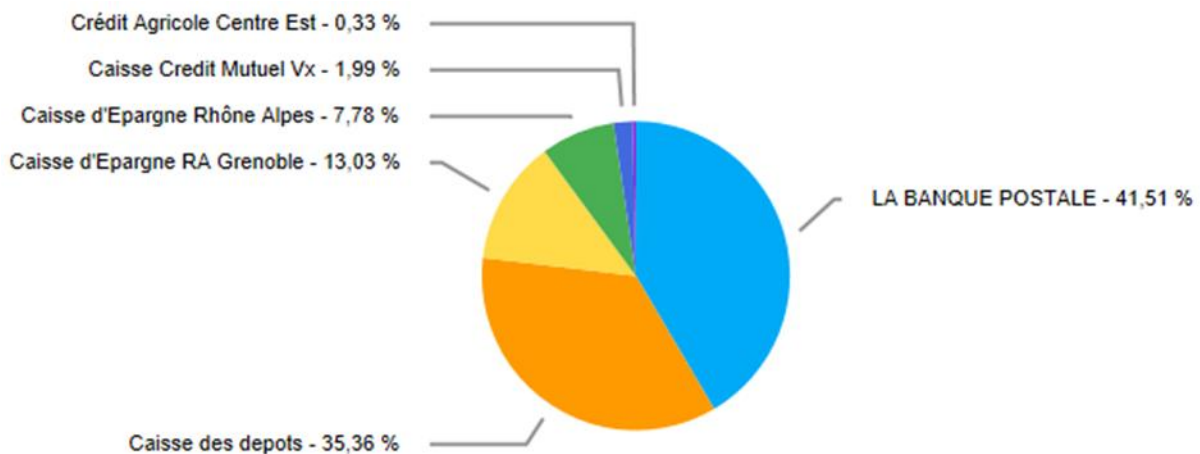
L'enveloppe dédiée aux projets d'investissement progresse sur la période (+8,1% sur la période observée), avec 283 k€ en moyenne pour les matériels (pour moitié sur les parts personnalisées) et 423 k€ pour les licences logicielles (pour plus de 90% en part mutualisée) et le transfert de certains investissements vers le budget annexe (72 k€ en 2024).

Investissement Chapitres	CFU				
	2020	2021	2022	2023	2024
<b>⊖ Dépenses</b>					
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	336 034	294 570	321 250	357 528	392 186
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	269 298	226 349	263 152	294 987	364 737
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	399 867	400 142	504 646	525 930	285 819
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES					72 579
<b>Total Dépenses</b>	<b>1 005 199</b>	<b>921 062</b>	<b>1 089 048</b>	<b>1 178 446</b>	<b>1 115 320</b>
<b>⊕ Recettes</b>					
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	229 510	472 460	302 608	135 110	185 898
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	400 000	125 000	366 000	429 570	437 430
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	417 707	418 326	460 697	480 342	552 767
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	706 861	425 086	452 968	495 796	329 582
<b>Total Recettes</b>	<b>1 754 079</b>	<b>1 440 872</b>	<b>1 582 274</b>	<b>1 540 817</b>	<b>1 505 677</b>

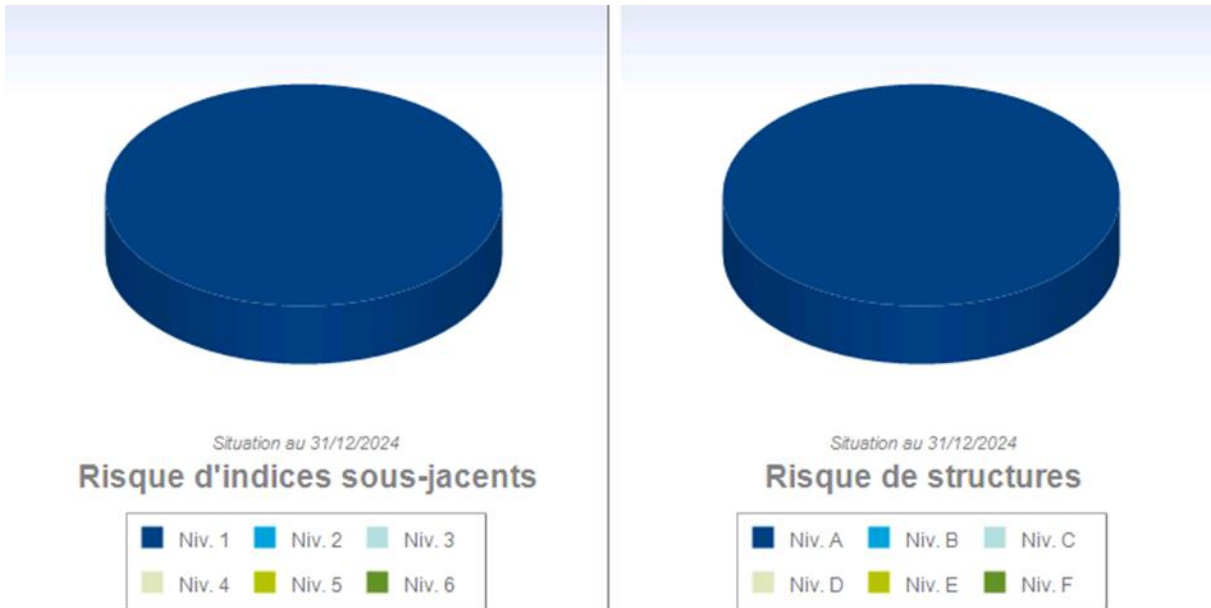
### 3.5/ Etat de la dette

#### STRUCTURE

L'encours de dette de l'établissement est réparti de manière diversifiée entre plusieurs organismes bancaires nationaux

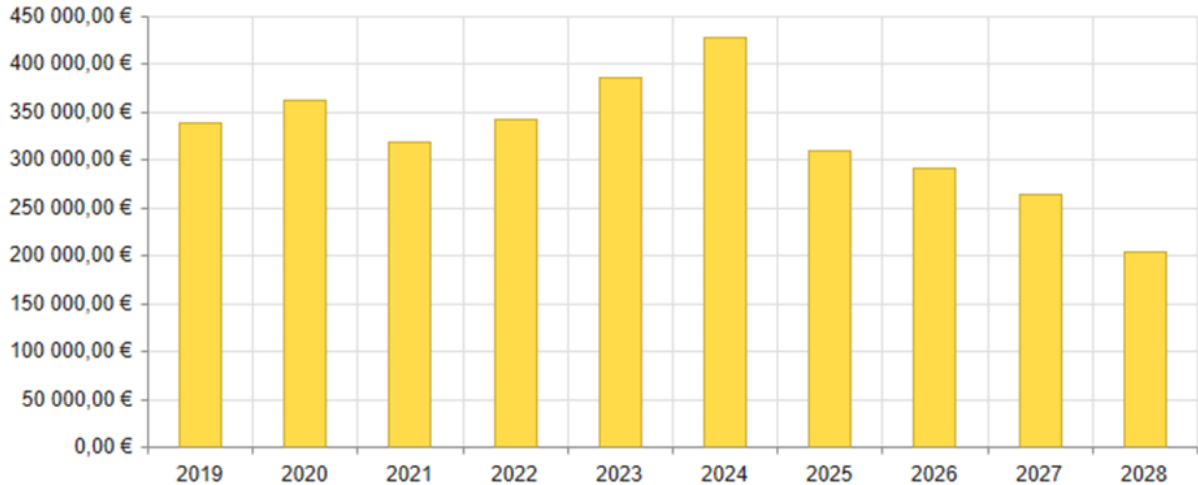


L'intégralité de l'encours de dette est qualifiée 1A, et ne présente ni risque sous-jacent, ni risque de structure.



## ENCOURS ET ANNUITES

La projection des annuités de remboursement fait apparaître une marge importante à partir de l'exercice 2025, du fait de la fin d'une part de l'emprunt immobilier actuel.



## EPARGNE

Exprimé en nombre d'années, le ratio de capacité de désendettement est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales. Il permet de déterminer le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité y consacre la totalité de son épargne brute. A encours identiques, plus une collectivité dégage de l'épargne, et plus elle pourrait rembourser rapidement sa dette.

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses de fonctionnement	2 502 926	2 581 725	2 742 656	2 962 363	3 018 727
Recettes de fonctionnement	3 331 414	3 250 817	3 466 916	3 695 771	3 969 442
<b>Epargne brute</b>	<b>828 488</b>	<b>669 092</b>	<b>724 260</b>	<b>733 408</b>	<b>950 715</b>
Capital de la dette	336 034	294 570	321 250	357 528	392 186
<b>Epargne nette</b>	<b>492 454</b>	<b>374 522</b>	<b>403 010</b>	<b>375 880</b>	<b>558 529</b>
<b>Capital restant dû</b>	<b>2 333 086</b>	<b>1 997 052</b>	<b>2 272 231</b>	<b>2 344 704</b>	<b>2 341 240</b>
<b>Capacité de désendettement</b>	<b>2,82</b>	<b>2,98</b>	<b>3,14</b>	<b>3,20</b>	<b>2,46</b>

Le SITIV se distingue par un cycle d'investissement court (entre 5 et 8 ans) et une stratégie d'emprunt adaptée à ce rythme plus rapide que celui d'une commune. De ce fait là où une capacité de désendettement « normale » pour une commune est inférieure à 10 ans, le SITIV doit maintenir la sienne inférieure à 6 ans. L'établissement dispose donc d'une marge pour faire appel à un financement par emprunt dans les années à venir. L'amélioration sur 2024 est expliquée par le résultat exceptionnel de l'exercice (cf. 1 – résultat par section)



### 3.6/ Marchés passés sur la période

Code	Libellé	Montant marché HT	Titulaire	Début
2024M01	Marché de fourniture d'un service d'interconnexion réseau très haut débit pour le SITIV et les Villes adhérentes du SITIV.	2 000 000 €	LINKT	07/06/2024
		Type de marché	Type de procédure	Mode de passation
		Service / Accord cadre sans subséquent	APPEL D'OFFRES OUVERT	Profil acheteur + BOAMP + JOUE
Code	Libellé	Montant marché HT	Titulaire	Début
2024M02	Marché de maintenance et d'acquisition d'une solution de gestion du temps de travail et prestations associées	400 000 €	HORIZONTAL SOFTWARE	29/10/2024
		Type de marché	Type de procédure	Mode de passation
		Service / Accord cadre sans subséquent	Marché négocié	Sans publicité ni mise en concurrence
Code	Libellé	Montant marché HT	Titulaire	Début
2024M03	Marché de maintenance et d'acquisition d'une solution progicielle de gestion de l'acion sociale et prestations associées	160 000 €	ARCHE MC2	13/12/2024
		Type de marché	Type de procédure	Mode de passation
		Service / Accord cadre sans subséquent	Marché négocié	Sans publicité ni mise en concurrence
Code	Libellé	Montant marché HT	Titulaire	Début
2024M05	Marché de sécurisation des flux de messagerie entrants et sortants de la solution collaborative ZIMBRA exploitée par le SITIV et pour le compte de ses communes adhérentes	200 000 €	OKTEY	20/06/2024
		Type de marché	Type de procédure	Mode de passation
		Service / Accord cadre sans subséquent	Marché à procédure adaptée ouverte	Profil acheteur + BOAMP
Code	Libellé	Montant marché HT	Titulaire	Début
2024M06	Marché d'acquisition, de mise en œuvre et de maintenance et prestations associées d'un outil de gestion des ressources humaines et gestion financière pour le SITIV et ses Villes adhérentes	1 200 000 €	CIRIL	17/07/2024
		Type de marché	Type de procédure	Mode de passation
		Fourniture / Accord cadre sans subséquent	Appel d'offres ouvert	Profil acheteur + BOAMP + JOUE
Code	Libellé	Montant marché HT	Titulaire	Début
2024M07	Marché de fourniture de prestations de services de cabinet de recrutement pour le recrutement du personnel du SITIV sur des fonctions informatiques	100 000 €	ELIGERA/CITECH	16/07/2024
		Type de marché	Type de procédure	Mode de passation
		Service / Accord cadre sans subséquent	Marché à procédure adaptée ouverte	Profil acheteur + BOAMP

## Chapitre 4 : COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « TNO » 2024

### 4.1/ Exécution Budgétaire

		Recettes	Dépenses	Solde
Section de fonctionnement	Résultat Exercice 2024	1 151 974,57 €	1 318 254,00 €	-166 279,43 €
	Résultat antérieur (2023) reporté R002	282 218,28 €		282 218,28 €
	Résultat à affecter / reporter			115 938,85 €
Section d'investissement	Résultat Exercice 2024	1 121 848,29 €	610 536,86 €	511 311,43 €
	Résultat antérieur (2023) reporté R001	0,00 €	168 599,36 €	-168 599,36 €
	Résultat à affecter			342 712,07 €
	Reste à réaliser (R.A.R.) au 31/12/2024	0,00 €	422 247,64 €	422 247,64 €
<b>Résultat global cumulé 2024 (net de R.A.R.)</b>				<b>36 403,28 €</b>

Le budget annexe rembourse au budget principal 3 ETP mis à disposition, ainsi que les frais d'hébergement supportés au budget principal.

La section de fonctionnement affiche un résultat excédentaire sur l'exercice 2024 de **115 938.85** euros.

La section d'investissement affiche un résultat déficitaire pour l'exercice 2024 de **342 712.07** euros.

Le résultat global cumulé net des reports d'investissement de l'exercice 2024 (total cumulé recettes – total cumulé dépenses) est de **36 403.28** euros.

## 4.2/ Restes à réaliser

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		<b>(I) 422 247,64</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	422 247,64
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		<b>(II) 0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

La principale opération d'investissement ayant généré des reports d'engagements est la mise en œuvre de la messagerie électronique pour la métropole du Grand Lyon : 403 527 €

## 4.3/ Affectation des résultats

Considérant l'excédent de fonctionnement 2024 ci-dessus ; Il convient donc d'affecter définitivement **36 403.28 €** au financement de la section de fonctionnement 2025 et **79 535.57 €** à la section d'investissement.

## 4.4/ Présentation détaillée

### DEPENSES PAR MISSION

	2022	2023	2024	Total général
+	-	-	-	-
⊖ charge administratives	154 444	206 187	710 000	1 070 631
Fonctionnement	70 000	203 667	710 000	983 667
Investissement	84 444	2 520	-	86 964
⊖ Outils collaboratifs	161 628	254 886	271 602	688 116
Fonctionnement		189 906	213 732	403 638
Investissement	161 628	64 980	57 870	284 478
⊖ Hébergement	330 654	450 148	182 493	963 295
Fonctionnement	25 000	69 618	77 778	172 396
Investissement	305 654	380 530	104 715	790 899
⊖ Indentité	71 940	171 972	52 920	296 832
Fonctionnement		16 200	44 280	60 480
Investissement	71 940	155 772	8 640	236 352
⊖ Messagerie	118 962	6 480	442 012	567 454
Fonctionnement		6 480	2 700	9 180
Investissement	118 962	-	439 312	558 274
<b>Total général</b>	<b>837 628</b>	<b>1 089 673</b>	<b>1 659 027</b>	<b>3 586 328</b>



Pour la mission Hébergement, celui-ci a été rendu opérationnel pour les 3 membres de l'entente avec un plan d'action renforcé sur les enjeux de stockage et de sauvegardes.

Pour la mission identité, le projet est également finalisé pour les trois membres, avec également l'ajout du raccordement à Agent Connect, le service d'identité numérique de l'état. En reste à réaliser : l'approvisionnement automatique des comptes dans l'annuaire collaboratif, et la gestion des invités externes.

Pour la mission Outils Collaboratifs, L'ensemble de la suite est opérationnel pour le SITIV depuis 2022, depuis octobre 2023 à la ville de Lyon et depuis avril 2024 à la Métropole.

Enfin pour la mission Messagerie, l'alignement technique pour le SITIV a été réalisé en fin d'année 2024. Un pilote de migration a été réalisé courant d'année pour la Métropole, et la ville de Lyon testera des solutions techniques courant 2025.

#### 4.5/ Recettes

	2022	2023	2024	Total général
<b>Recettes par financeurs</b>	<b>1 500 000</b>	<b>639 176</b>	<b>1 405 803</b>	<b>3 544 979</b>
Ville de Lyon		217 051	270 300	487 351
Métropole de Lyon		305 797	468 166	773 963
F.C.T.V.A.		-	45 828	45 828
Budget principal du SITIV (F)		116 328	72 288	188 616
Budget principal du SITIV (I)			72 579	72 579
Plan France Relance - ANCT	1 500 000	-	476 643	1 976 643
<b>Total général</b>	<b>1 500 000</b>	<b>639 176</b>	<b>1 405 803</b>	<b>3 544 979</b>

Pour rappel les recettes sont déterminées par un ratio de financement défini dans le cadre de la convention intercommunale entre la Métropole de Lyon, la ville de Lyon et le SITIV.

SITIV	16,4 %
Ville de Lyon	30,6 %
Métropole de Lyon	53 %